



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

LA SITUATION DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN ENTREPRISE

Un état des lieux en 2014

Jeanne-Marie Chabloz, Nadia Lamamra & David Perrenoud

Tiré du projet de recherche FNS 100017_153323, « Les formateurs et formatrices en entreprise, personnes-clefs de la socialisation professionnelle »

Renens, le 30 juin 2017

Impressum

Editeur : Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP
Requérant-e-s : C. Baumeler, N. Lamamra & J. Schweri
Equipe du projet : N. Lamamra, B. Duc, R. Besozzi, J.-M. Chabloz & D. Perrenoud
Impression : IFFP, 20 exemplaires

Juin 2017

Tous droits réservés.

Reproduction et utilisation du contenu soumises à l'approbation de l'IFFP.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
2	DONNÉES	5
2.1	INFORMATIONS DEMANDÉES	5
2.2	INFORMATIONS REÇUES	6
3	MÉTHODES	7
3.1	NETTOYAGE DES DONNÉES	7
3.1.1	<i>Détermination du sexe</i>	7
3.1.2	<i>Tri selon formation des 40 heures et détermination des doublons</i>	8
3.1.3	<i>Uniformisation de l'appellation des métiers</i>	8
3.1.4	<i>Qualification du secteur</i>	8
3.1.5	<i>Synthèse des données après uniformisation</i>	9
4	RÉSULTATS	9
4.1	VUE GÉNÉRALE	9
4.1.1	<i>Personnes formatrices par sexe et par canton (Berne (f), Fribourg, Jura, Vaud, Valais)...</i>	10
4.1.2	<i>Personnes formatrices par secteur professionnel et par canton (Berne (f), Fribourg, Jura et Vaud)</i> <i>11</i>	
4.1.3	<i>Personnes formatrices par sexe, secteur d'activité et canton (Berne (f), Jura et Vaud)....</i>	14
4.1.4	<i>Entreprises formatrices par secteur d'activité et canton (Berne (f), Jura, Fribourg)</i>	16
4.2	CANTON DE BERNE (PARTIE FRANCOPHONE).....	18
4.2.1	<i>Nombre de personnes formatrices par sexe</i>	18
4.2.2	<i>Personnes formatrices par secteur professionnel</i>	18
4.3	CANTON DE FRIBOURG	20
4.3.1	<i>Prépondérance des micro-entreprises</i>	20
4.3.2	<i>Taille d'entreprise selon le secteur d'activité</i>	21
4.4	CANTON DU JURA	22
4.4.1	<i>Sexe des formateurs et secteurs d'activité</i>	22
4.4.2	<i>Des formateurs et formatrices polyvalent-e-s</i>	23
4.4.3	<i>Des formateurs et formatrices soutenu-e-s par des collègues en entreprise</i>	26
4.5	CANTON DE NEUCHÂTEL.....	26
4.6	CANTON DU VALAIS.....	27
4.7	CANTON DE VAUD.....	28
4.7.1	<i>Formateurs par sexe et secteurs OFS</i>	28
4.7.2	<i>Répartition des personnes formatrices selon les secteurs</i>	29
5	SYNTHÈSE ET CONCLUSION	29
5.1	QUELQUES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	29
5.1.1	<i>Les formateurs et formatrices en entreprise ou des situations plurielles</i>	29
5.1.2	<i>Les personnes formatrices : les « hommes » de la situation</i>	29
5.1.3	<i>Les formateurs et formatrices : principalement actifs dans des micro-entreprises</i>	30
5.1.4	<i>Les personnes formatrices actives surtout dans certains secteurs d'activité</i>	31
5.2	POUR ALLER PLUS LOIN/LIMITES	31
6	ANNEXES	33
7	BIBLIOGRAPHIE	56

1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

Malgré la place des entreprises dans le système dual, les travaux qui y sont consacrés sont peu nombreux. De même les études portant sur les acteurs et actrices de ces entreprises formatrices sont quasi inexistantes.

En ce qui concerne les entreprises formatrices, les rares études à disposition s'intéressent principalement à la promptitude des entreprises à former, à leurs motivations (Müller & Schweri, 2012), notamment sous l'angle des coûts et bénéfices (Fuhrer & Schweri, 2010; Schweri et al., 2003; Schweri & Müller, 2006; Strupler & Wolter, 2012). Ils portent également sur la coopération qu'elles entretiennent avec le volet école du système dual (Sappa, Carmela, Pittich, Tenberg, & Wirth, 2012), sur leur rôle dans les situations d'arrêts prématurés d'apprentissage (Negrini, Forsblom, & Schumann, 2013; Stalder & Schmid, 2006b; Stamm, 2012) ou encore sur la sélection des apprenti-e-s (Fibbi, Kaya, & Piguet, 2003; Imdorf, 2007b)

Dans le même ordre d'idée, soulignons ici la rareté des travaux portant sur des personnes pourtant au cœur du système dual : les formateurs et formatrices en entreprise. Cette invisibilité se retrouve également au niveau européen, où les études traitant des personnes formatrices en entreprise sont rares (Mulder, 2013). Cette relative absence est d'autant plus remarquable que la centralité de ces personnes a été mise en évidence par divers travaux portant sur le système dual. Leur importance en tant que personnes de référence a été soulignée dans des études portant sur la dimension relationnelle de l'apprentissage (Masdonati & Lamamra, 2009). D'autres études évoquent leur rôle dans les interactions quotidiennes permettant d'apprendre sur le lieu de travail (Fillietaz, de Saint-Georges, & Duc, 2008). Enfin, certaines études portant sur les ruptures d'apprentissage ont souligné leur rôle prépondérant dans le processus de décision des apprenti-e-s quant à une résiliation du contrat ou une poursuite de la formation (Frey, Ertelt, & Balzer, 2012; Lamamra & Masdonati, 2009; Negrini et al., 2013; Stalder & Schmid, 2006a). Ces derniers éléments soulignent indirectement un autre aspect de la centralité de leur rôle : leur importance dans le processus de transition école-travail (Baumeler, Ertelt, & Frey, 2012).

Menant, depuis plusieurs années, des recherches sur le système de formation professionnelle en Suisse, le secteur Recherche & Développement de l'IFFP s'est intéressé aux divers aspects du système, notamment aux entreprises formatrices. Compte tenu de la place qu'occupe cette filière de formation dans le pays, ces travaux sont particulièrement importants. En effet, la formation professionnelle est la filière post-obligatoire la plus fréquentée, 2/3 des jeunes d'une génération s'y engageant à la suite de l'école obligatoire. Dans la voie professionnelle, les jeunes optent majoritairement (80%) pour le système dual (SEFRI, 2014). Le lien étroit qui unit la formation professionnelle et le marché du travail (Hanhart, 2006) n'est plus à démontrer. Il se manifeste ainsi de diverses manières : une formation professionnelle très orientée vers la pratique (Hoeckel, Field, & Grubb, 2009) ; une position centrale des entreprises dans le système (SEFRI, 2013); une confrontation immédiate des apprenti-e-s aux impératifs de production et une formation tournée vers une « employabilité » rapide dès l'obtention du diplôme (Masdonati, Lamamra, Gay-des-Combes, & De Puy, 2007).

Ce rapport fait partie d'un projet plus large sur les formateurs et formatrices en entreprise, financé par le Fonds national de la recherche scientifique (Projet FNS100017_153323 « Les formateurs et formatrices en entreprise, personnes-clefs de la socialisation professionnelle). Il vise à combler certaines lacunes majeures dans l'état actuel des connaissances sur ces acteurs et actrices-clefs en documentant leur trajectoire et leur quotidien. Rares sont les travaux s'étant intéressés à ces acteurs et actrices-clefs du volet entreprise du système dual (Bahl, 2008; Barras, 2011; Capdevielle-Mougnibas et al., 2013; Cohen-Scali, 2012; Gérard, Steiner, Zettelmeier, & Lauterbach, 1998; Häfeli & Schellenberg, 2009; Jacques, 2013; Kirpal & Wittig, 2009; Mulder, 2013; Salini & Zampieri, 2013) en particulier avec une analyse sociologique des conditions d'accès à cette fonction (Bahl, 2012; Capdevielle-Mougnibas et al., 2013). Les recherches sur la situation des personnes formatrices en Allemagne menées au BIBB¹ (entre 1978 et 2008, citées par (Bahl, 2012) et plus récemment les

¹ Le Bundes Institut für Berufsbildung (BIBB) à Bonn est, pour l'Allemagne, une institution comparable à ce qu'est l'IFFP en Suisse.

travaux menés en France (Capdevielle-Mougnibas et al., 2013) ont permis de documenter qui sont ces personnes, comment elles sont arrivées à cette fonction et quel est leur rapport à celle-ci.

Cette recherche vise premièrement à mieux cerner qui sont ces personnes, deuxièmement à comprendre quels facteurs (biographiques, sociaux) les ont amenées à occuper une telle fonction et quelles trajectoires elles ont suivies auparavant, et troisièmement, nous nous intéresserons à leur quotidien, aux contraintes auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leur fonction, ainsi qu'aux ressources à leur disposition. Enfin, un quatrième aspect portera sur leur rôle dans la socialisation professionnelle des apprenti-e-s.

Le présent rapport renseigne prioritairement le premier point du projet, à savoir le profil des personnes formatrices en entreprise. En effet, les informations issues des entretiens doivent être complétées par des données statistiques. Malheureusement, et cela confirme l'absence d'éléments d'information sur les formateurs et formatrices en entreprise, de telles données n'existent ni auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), ni auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS), institutions auprès desquelles l'équipe a tout d'abord fait des demandes d'information. Les cantons étant en charge des autorisations à former et impliqués dans la signature des contrats d'apprentissage, nous avons donc considéré qu'une liste des entreprises formatrices – et dans celles-ci des personnes chargées de la formation – devait exister à ce niveau.

2 DONNÉES

Lors de nos premiers contacts avec la Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire – CLPO, une synthèse des informations disponibles a été faite. Celle-ci a permis de mettre en évidence l'hétérogénéité des situations dans les différents cantons, selon qu'ils disposent d'un outil statistique ou non. L'état des informations facilement accessible est très différent, les règles en matière de protection des données aussi. Il ressort également que si certains cantons ont annoncé être en mesure de fournir des informations, d'autres estimaient qu'il leur serait difficile de fournir des données fiables².

Finalement, entre les éléments annoncés dans le cadre de cette première synthèse et les données reçues, des écarts importants sont encore apparus.

Cette section est organisée en deux points. Le premier synthétise les raisons qui ont conduit l'équipe de recherche à demander les données sociobiographiques des personnes formatrices en entreprise aux cantons romands. Le deuxième présente les données cantonales effectivement reçues par l'équipe de recherche.

2.1 Informations demandées

Rappelons que le projet de recherche « Les formateurs et les formatrices en entreprise, personnes-clefs de la socialisation professionnelle » vise en particulier à combler la carence de connaissances sur ces acteurs et actrices du système de la formation professionnelle.

En l'absence de données centralisées par le SEFRI ou l'OFS, c'est donc vers les cantons que l'équipe s'est tournée. Une convention globale entre la CLPO et l'IFFP a été formulée afin de pouvoir effectivement demander l'accès à ces données cantonales. Cette convention a fixé le cadre de la collaboration, la mise à disposition de données anonymisées par les cantons, les respects des règles de l'éthique de la recherche (confidentialité et anonymat) de la part de l'équipe de l'IFFP et l'engagement à fournir une analyse descriptive des données

² Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont permis d'obtenir ces données. Tout d'abord, M. Mougin, qui a été largement convaincu par notre projet et l'a présenté de manière synthétique et efficace aux membres de la CLPO, M. Pottier, alors président de la CLPO, qui a donné un écho favorable à notre démarche et encouragé ses collègues à nous apporter leur aide. Enfin, les membres de la CLPO et représentants des divers cantons : M. Cosandey pour le Canton de Berne, M. Nydegger pour le Canton de Fribourg, M. Portmann pour le Canton du Jura, M. Feuz pour le Canton de Neuchâtel, M. Pottier pour le Canton du Valais et M. Bez pour le Canton de Vaud. Nos remerciements vont également aux personnes qui ont répondu aux questions techniques liées aux données reçues, M. Coehlo, du canton de Vaud et M. Joliat du canton du Jura.

reçues. Cette convention a été signée par l'IFFP et la ou le représentant-e de chaque canton pendant l'été 2014. Les cantons concernés sont les suivants³ :

- Berne (partie francophone),
- Fribourg,
- Jura,
- Vaud,
- Valais
- Neuchâtel.

Grâce à cette convention, l'équipe de recherche a pu demander aux services cantonaux concernés les informations suivantes :

Concernant les entreprises :

- les secteurs d'activité,
- la taille.

Concernant les personnes formatrices :

- leur sexe,
- leur nationalité,
- le métier auquel elles et ils forment,
- leur(s) formation(s) antérieure(s).

Six des sept cantons romands ont envoyé des données, ce qui permet, malgré certaines limites, d'obtenir un aperçu relativement représentatif de la situation en Suisse romande.

2.2 Informations reçues

Pendant le dernier trimestre 2014, les six cantons romands qui ont signé la convention, ont envoyé leurs données relatives aux formateurs et formatrices en entreprises.

L'équipe de recherche a pu constater que les six cantons organisent différemment les données statistiques relatives aux personnes formatrices en entreprise. Le tableau suivant présente une vision synthétique des différents éléments reçus de la part de chaque canton, à propos des informations demandées par l'équipe de recherche.

³ Le Canton de Genève a déclaré ne pas être en mesure de fournir d'information, « la base de données utilisée ne permettant pas de donner des informations suffisamment fiables et/ou scientifiquement pertinentes sur les formateurs et formatrices ».

Canton	BE (f)	FR	JU	NE	VD	VS
Dénomination formateur ou formatrice	M/Mme Nom/Prénom	Nom/ Prénom	Nom/ Prénom	Participant- e-s 40h	H/F	M/F
Sexe					X	X
Entreprise	Nom		Nom			
Taille		X				
Secteur d'activité		Nomen- clature OFS			Autre Clas- sification	
Désignation de la formation	X		X		X	
Désignation selon numéros OFFT / Contrat de formation					X	
Nbre Formateurs et Formatrices	X		X		X	X
Participant-e-s à la formation 40h par année				X		

Tab.1 Données cantonales reçues

On voit que les informations envoyées par les quatre cantons romands diffèrent par le nombre de données et d'items employés pour établir le profil des personnes formatrices. Plus précisément:

- Canton de Berne (francophone) : 7 items qui se réfèrent à 1'443 personnes formatrices.
- Canton de Fribourg : 4 items qui se réfèrent à 2'772 personnes formatrices.
- Canton de Jura : 13 items qui se réfèrent à 3'118 personnes formatrices.
- Canton de Neuchâtel : 4 items qui se réfèrent au nombre de participant-e-s à la formation des 40h sur 9 années (de 2005 à 2013) soit 2'996 personnes au total (avec une participation moyenne de 333 personnes par année).
- Canton de Vaud : 4 items qui se réfèrent à 7'728 personnes formatrices.
- Canton du Valais : 2 items qui se réfèrent au nombre total des formatrices (3'890) et des formateurs (7'222), pour un total de 11'112

Après le nettoyage des données reçues (avec un total de 29'169 personnes), nous avons obtenu au final un nombre de 25'969 personnes formatrices à partir d'informations concernant six cantons sur sept.

Les données étant très hétérogènes, des comparaisons inter-cantonales sont difficiles et ne peuvent porter que sur l'un ou l'autre aspect (secteur d'activité, taux de féminisation, etc.)

3 MÉTHODES

3.1 Nettoyage des données

Nous avons reçu des fichiers de la part de six cantons, dont quatre seulement se révèlent exploitables pour une analyse comparative : Berne (f) et le Jura étant les plus complets, suivis par le canton de Fribourg et de Vaud. Malheureusement les données des cantons du Valais et de Neuchâtel ne nous permettent pas d'analyse comparative. Nous présentons ci-après la manière dont nous avons procédé pour uniformiser les diverses catégories utilisées par chacun des cantons.

3.1.1 Détermination du sexe

Dans un premier temps, il s'agissait de déterminer le sexe, information indirecte pour les cantons de Berne (f), Fribourg et Jura, mais présente pour les cantons du Valais et de Vaud. Nous avons déterminé le sexe des formateurs en fonction de leur prénom, de leur identité complète (nom, prénom, adresse) et même parfois après des recherches sur Internet pour les cantons de Berne (f) et du Jura. En ce qui concerne le canton de Berne (f), la dénomination féminisée de la catégorie du CFC délivré nous a permis de déterminer le sexe d'une bonne partie des formateurs. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer le sexe des formateurs pour le

canton de Fribourg. Une fois cette opération effectuée, la base de données a été anonymisée en supprimant les informations directes sur les formateurs et formatrices.

Après ces recherches, demeure une trentaine de personnes pour lesquelles nous n'avons pas réussi à déterminer le sexe (dont 15 « inconnus » au départ), ce à quoi il faut ajouter deux couples de formateurs.

3.1.2 Tri selon formation des 40 heures et détermination des doublons

Dans la base de données jurassienne, plusieurs types de personnes étaient mentionnés : elles apparaissaient sous « personnes qualifiées », « ouvriers » ou encore « personnes ». Renseignements pris, ces formateurs ou formatrices additionnel-le-s étaient formé-e-s dans le métier mais n'ont pas suivi la formation de 40 heures. Nous avons regroupé ces personnes dans une nouvelle catégorie intitulée : « autres formateurs ou formatrices pratique » (personnes/ EPT).

Toujours dans la base de données jurassienne, nous nous sommes aperçus que certaines personnes apparaissaient plusieurs fois et formaient à plusieurs métiers, parfois dans plusieurs entreprises. Après avoir séparé les doublons des homonymes, nous avons regroupé les informations par personne sur une seule ligne, puisque ce sont en priorité les formateurs ou formatrices qui nous intéressent. Pour un certain nombre de cas, il n'était pas possible de déterminer s'il s'agissait des mêmes personnes ou si la base de données n'avait pas été mise à jour (ces personnes apparaissant ainsi dans plusieurs entreprises). Nous avons décidé de supprimer de la base de données les 36 personnes qui apparaissent à double et sur lesquelles il est impossible de se prononcer.

Après ces premiers nettoyages, nous avons regroupé les quatre bases de données sur une seule qui contient les données des formateurs du Jura, de Berne (f), de Fribourg et de Vaud.

3.1.3 Uniformisation de l'appellation des métiers

Certains métiers étant intitulés différemment suivant les cantons, nous avons décidé d'uniformiser les appellations selon les intitulés post-réforme de 2004. Nous avons également décidé de supprimer certaines orientations ou spécifications des métiers que nous ne pouvions pas utiliser dans nos analyses, descriptives pour la plupart. En effet, ces indications étaient trop détaillées et ne donnaient pas nécessairement des informations pertinentes concernant les personnes formatrices. Cela concerne les employé-e-s de commerce CFC ou les gestionnaires de commerce de détail. Par ailleurs, en l'absence de précision quant à la filière CFC ou AFP, il a été décidé de considérer la formation en tant que CFC. Les métiers qui n'existent plus ont été remplacés par les intitulés actuels quand cela était évident ; dans les autres cas nous avons conservé les anciens intitulés.

3.1.4 Qualification du secteur

Pour la qualification du secteur du ou des CFC(s) délivré(s) par la personne formatrice, le choix s'est porté sur les catégories professionnelles de l'Office fédéral de la statistique (voir Annexe 1) : 1) Agriculture ; 2) Industrie, arts et métiers ; 3) Technique et informatique ; 4) Construction ; 5) Commerce et transports ; 6) Hôtellerie, restauration & services aux personnes ; 7) Administration, banque & assurances ; 8) Santé, enseignement, culture et professions scientifiques ; 9) Non classifié.

Nous avons été en mesure de classifier tous les métiers présents dans les bases de données du Jura, de Berne (f) et Vaud dans les neuf secteurs de l'OFS, avec parfois des difficultés pour déterminer le secteur avec certitude. Pour le canton de Fribourg, le métier n'était pas mentionné, mais un secteur d'activité était indiqué. Un doute persiste quant à savoir s'il s'agit du secteur d'activité de l'entreprise ou du métier (en effet, une

personne peut par exemple former des apprenti-e-s employé-e-s de commerce dans une entreprise du bâtiment ou de l'industrie). Nous avons donc recodé les secteurs d'activités dans les neuf secteurs de l'OFS⁴.

Nous avons ensuite anonymisé les entreprises en numérotant de 100 à 1339 celles des cantons de Berne (f), de Fribourg et du Jura apparaissant à plusieurs reprises, afin de disposer de cette information lors des analyses. Le canton de Vaud n'a pas communiqué d'information sur les entreprises.

Les données de Neuchâtel et du Valais, du fait du peu d'informations qu'elles contiennent, ne nous permettent pas de faire une analyse comparative avec les autres cantons, ni d'ailleurs d'en tirer des conclusions. Elles sont cependant présentées de manière succincte dans les résultats.

3.1.5 Synthèse des données après uniformisation

Canton	Nb. De formateurs	Sexe	Cours 40h	Profession	2° Profession	3° Profession	4° Profession	Secteur OFS (Prof. 1)	Secteur OFS (Prof. 2)	Secteur OFS (Prof. 3)	Secteur OFS (Prof. 4)	Nb d'entreprises	Identifiant entreprise	2° entreprise	3° entreprise	Taille entreprise	Nombre de contrats	Autres formateurs pratiques (personnes)	Autres formateurs pratiques (EPT)
BE (f)	X	X		X				X				X	X						
FR								X				X				X			
JU	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X
NE	X	X	X																
VD	X	X						X											
VS	X	X																	

Tab. 2 Données uniformisées, par canton

Précisions concernant la lecture du tableau :

- Le Jura est le seul canton pour lequel apparaissent différentes professions. Cela renvoie à des personnes formatrices formant à plusieurs métiers, généralement proches.
- Toujours pour le canton du Jura, certaines personnes formatrices semblent exercer leur fonction dans plusieurs entreprises (voir section Jura).

4 RÉSULTATS

4.1 Vue générale

Les données reçues nous permettent de dresser un portrait partiel des formateurs et formatrices en entreprise, soit les personnes identifiées par les Cantons comme personnes de référence de l'entreprise formatrice et ayant suivi la formation des 40 heures⁵.

⁴ Les métiers du « Bâtiment et génie civil » ont été attribués à la catégorie 4 (bâtiment) et les « Véhicules à moteur, construction navale » ont été attribués à la catégorie 2 (industrie et arts et métiers).

⁵ Dans le projet de recherche, lors des contacts avec les entreprises en vue de mener des entretiens ou des observations, différents cas de figure se sont présentés. Ainsi, à côté des formateurs et formatrices ayant suivi les 40 heures et réellement en charge du quotidien des apprenti-e-s, nous avons également rencontré des responsables de formation, qui délèguent tout ou partie du suivi quotidien, ou encore des responsables RH, qui gèrent les contrats des apprenti-e-s. En outre, lors des observations, nous avons parfois été mis en présence de personnes formant au quotidien les apprenti-e-s, mais n'ayant pas suivi la formation des 40 heures.

4.1.1 Personnes formatrices par sexe et par canton (Berne (f), Fribourg, Jura, Vaud, Valais)

Un premier élément concerne le sexe des personnes formatrices. On constate ainsi que le taux de féminisation varie entre 25 et 35% (Tab.3).

Canton	Total	H	F	% de F (arrondi)	Couple	N/R
BE (f)	1'443	1'003	433	30	2	5
FR	2'772			NR		2'772
JU	2'914	2'180	706	24		28
VD	7'728	5'103	2'625	34		
VS	11'112	7'222	3'890	35		
Total	25'969	15'508	7'654		2	2'805
Total sans FR	23'197			33		

Tab. 3 Données cantonales : nombre de personnes formatrices par canton et par sexe

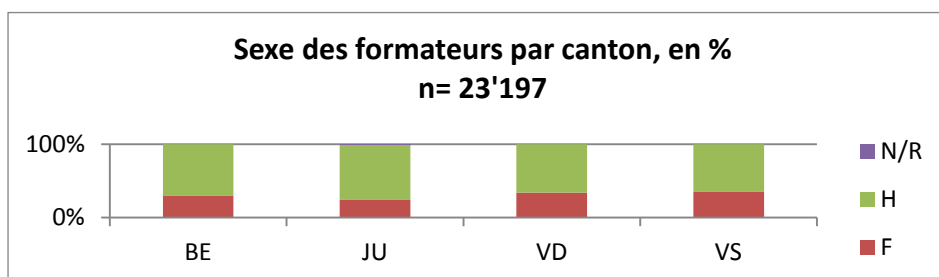
Précisions concernant la lecture du tableau :

- Le canton de Neuchâtel a été exclu du tableau, car les données fournies concernent les personnes suivant ou ayant suivi la formation des 40 heures. Cela ne nous renseigne pas sur le nombre effectifs des personnes formatrices en activité. Les données ne peuvent donc pas être comparées à celles des autres cantons.
- La catégorie couple correspond à des personnes qui ont une entreprise familiale et dont les deux conjoints sont autorisés à former.

Le taux de féminisation est passablement similaire dans les 4 cantons pour lesquels l'information a été communiquée (soit un taux moyen de 33%). Cela n'est guère étonnant et renvoie à deux réalités bien connues.

D'une part, on observe une forte ségrégation professionnelle (OFS, 2013) les hommes et les femmes n'investissant que très peu de métiers en commun. Il demeure donc des spécialités masculines et d'autres féminines, que reflète bien la distribution des personnes en charge de la formation.

D'autre part, existe un phénomène marqué de diminution du taux de femmes selon le niveau d'enseignement. Ainsi, si les femmes sont plus de 95% au préscolaire et au cycle élémentaire, leur part diminue petit à petit : présentes à environ 80% au primaire, elles sont autour de 52-53% au secondaire I, et 42-43% au secondaire II général. Cette tendance se poursuit au niveau tertiaire, où les femmes ne sont que 32% au grade de professeures dans les HES et 18% dans les Universités (OFS, 2013). Bien que les personnes formatrices en entreprise ne soient pas répertorié-e-s dans les statistiques de l'OFS comme des enseignant-e-s, ce phénomène peut leur être appliqué.



Graph.1 Données cantonales : sexe des personnes formatrices par cantons en %

Au-delà de ces deux phénomènes, le pourcentage très élevé de formateurs masculins, met en exergue le fait que dans les 230 formations dispensées en formation professionnelle (SEFRI, 2015)⁶, la mixité n'est guère de

⁶ Dans les données fournies par les cantons, nous totalisons 223 métiers.

mise. Ainsi, les formateurs et formatrices en entreprise illustrent le fait que de nombreux apprentissages se font dans des métiers majoritairement (voire quasi exclusivement) masculins.

Les variations cantonales sont très vraisemblablement à imputer à la diversité des tissus économiques, certaines branches et certains métiers étant plus ou moins présents selon les régions.

A titre de comparaison, il nous a paru intéressant de mettre en miroir la répartition par sexe des personnes formatrices en entreprise avec les enseignant-e-s en école professionnelle, qui connaissent un taux de féminisation moyen de quasiment 38%.

Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2010/11				
Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale⁷			% de femmes (arrondi)
	Total	Hommes	Femmes	
BE (f)	1'934	1'264	670	35
FR	570	338	232	41
GE	1'101	620	481	44
JU	252	166	86	34
NE	642	379	263	41
VD	1'083	661	422	39
VS	594	422	172	29
Total	6'176	3'850	2'326	38

Tab.4 OFS : enseignant-e-s selon le degré d'enseignement, par canton et par sexe

Les deux phénomènes exposés précédemment sont à nouveau à l'œuvre en ce qui concerne les enseignant-e-s en école professionnelle. En effet, l'enseignement étant directement lié aux futurs métiers, l'impact de la ségrégation professionnelle se reproduit du côté du corps enseignant. Cependant, les taux de féminisation (entre 29 et 44%) sont globalement supérieurs à ceux des formateurs et formatrices en entreprise. Une hypothèse explicative serait qu'une part des femmes sont actives dans l'enseignement de la culture générale, étant ainsi insérées dans l'enseignement professionnel sans être directement rattachées à un métier particulier. Elles auraient ainsi échappé en partie au phénomène lié à la ségrégation.

4.1.2 Personnes formatrices par secteur professionnel et par canton (Berne (f), Fribourg, Jura et Vaud)

Comme évoqué dans la partie méthodologique, nous avons décidé de travailler avec les secteurs tels que définis par l'OFS (voir Annexe 1). Cela permet d'avoir un aperçu, certes partiel, des secteurs qui forment massivement des apprenti-e-s et ceux qui en forment moins. Ces données ne concernent que les cantons qui nous ont renseignés sur les secteurs : Berne (f), Fribourg, Jura et Vaud.

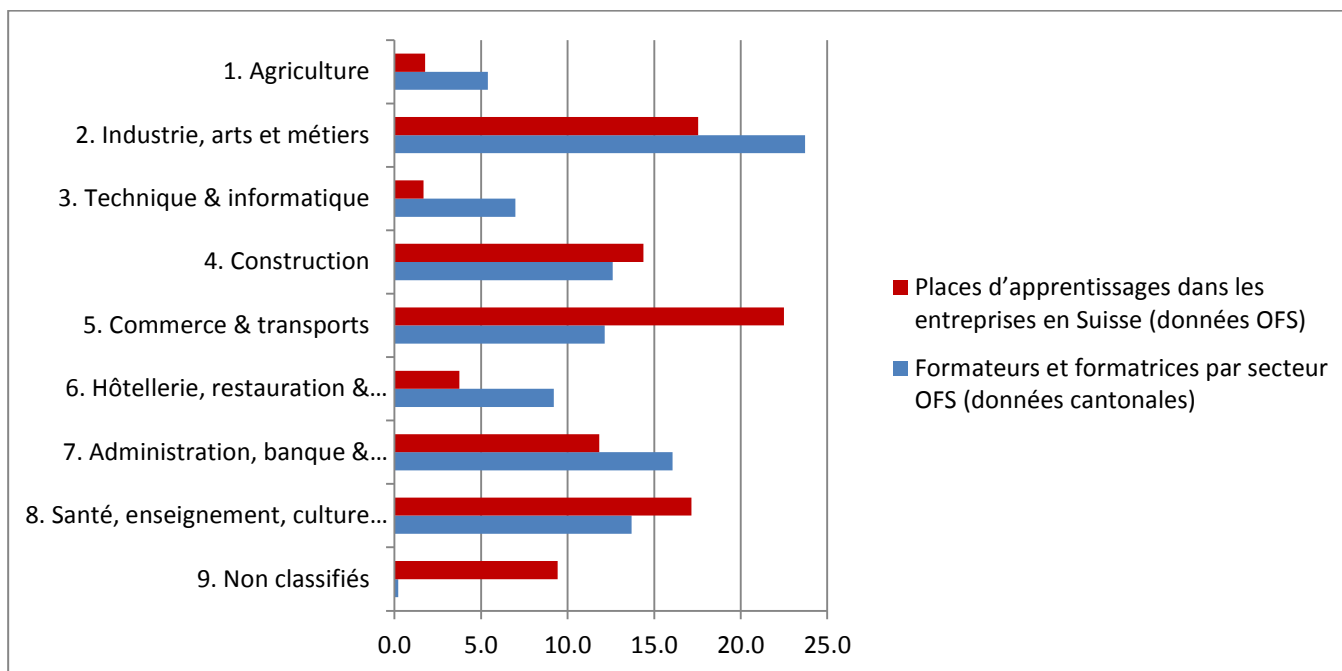
⁷ Le degré secondaire II professionnel comprend ici les formations transitoires sec. I – sec. II, les maturités professionnelles type II et les formations complémentaires du secondaire II

Secteurs OFS	Nb de formateurs	% du total(arrondi)
1 Agriculture	801	5.4
2 Industrie, arts et métiers	3'523	23.7
3 Technique et informatique	1'038	7.0
4 Construction	1'874	12.6
5 Commerce et transports	1'803	12.1
6 Hôtellerie, restauration & services aux personnes	1'367	9.2
7 Administration, banque & assurances	2'385	16.1
8 Santé, enseignement, culture et professions scientifiques	2'035	13.7
9 Non classifié ⁸	31	0.2
Total	14'857	100

Tab.5 Données cantonales : nombre de formateurs et formatrices par secteurs OFS, nomenclature simplifiée (Berne (f), Fribourg, Jura et Vaud)

Certains secteurs apparaissent comme les poids lourds de la formation professionnelle et concentrent un nombre important des personnes formatrices : il s'agit des secteurs qui sont impliqués « historiquement » dans la formation professionnelle et ont de ce fait une tradition de former (industrie, arts et métiers ; construction) ; les métiers du tertiaire et la santé représentent également une part importante des secteurs qui forment. Cela confirme que la tertiarisation de l'économie n'a pas pour autant fait disparaître le système de l'apprentissage.

Nous avons comparé ces chiffres (partiels) avec les données suisses sur les places d'apprentissage (OFS, 2015, Sources : Statistique structurelle des entreprises – STATENT, Statistique de la formation professionnelle initiale – SFPI (procédures de qualification incluses)).



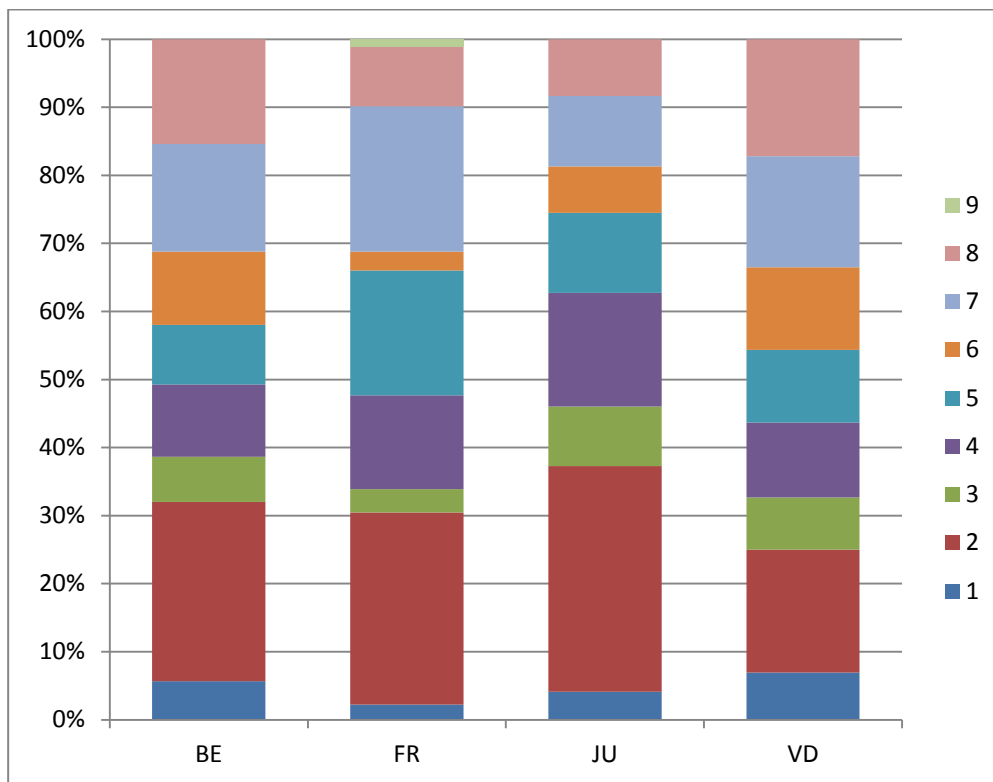
Graph. 2 Places d'apprentissages dans les entreprises en Suisse en 2012 en équivalents plein-temps (EPT) (OFS, STATENT ; 2012) en comparaison avec les formateurs et formatrices selon le secteur d'activité (OFS), d'après métier (ou secteur pour Fribourg) renseigné (et non d'après entreprise), Berne (f), Fribourg, Jura et Vaud en 2014, en %.

⁸ Dans le cas présent, seules des données provenant du canton de Fribourg figurent dans cette catégorie, ce canton ayant renseigné la catégorie mais pas la formation, nous n'avons pas pu classer ces 31 formateurs.

Il est difficile de procéder à une comparaison, les données étant partielles. Cependant il ressort que l'industrie, les arts et métiers (2), ainsi que dans une moindre mesure la construction (4) et l'administration, le secteur bancaire et des assurances (7) apparaissent dans les deux graphiques, comme d'importants pourvoyeurs de places d'apprentissage et donc des secteurs qui mobilisent un nombre important de personnes formatrices. Par ailleurs, l'agriculture (1), le secteur technique et informatique (3) apparaissent comme les parents pauvres de la formation professionnelle. En outre, d'importantes disparités apparaissent en ce qui concerne le commerce et les transports (5), ainsi que l'hôtellerie, la restauration et le service aux personnes (6). Ces écarts de tendance peuvent être imputés aux différences de structure économique des régions. Enfin, l'importance des professions non-classifiées est due au travail de regroupement, qui s'est fait à partir d'informations non détaillées ou classifiées par l'OFS dans une autre catégorisation, soit la catégorisation NOGA (voir Annexe 2).

4.1.2.1 Secteurs d'activité selon les cantons

A la lecture des données, nous pouvons constater des convergences mais également des différences d'importance entre les secteurs d'activité en fonction des quatre cantons pour lesquels nous disposons des données.



Graph. 3 Données cantonales : personnes formatrices par secteur d'activité (OFS) et canton, en % (N=14'857)

Tout d'abord, relevons que les personnes formatrices engagées dans le secteur de l'industrie et des arts et métiers (2) représentent près d'un tiers des effectifs. Ce fait est un peu plus marqué dans le canton du Jura, où l'importance de l'industrie horlogère n'est sans doute pas étrangère au phénomène. Dans un second temps, l'importance du secteur administratif, bancaire et des assurances (7) est à souligner : il occupe de 10 à plus de 20% des effectifs. Ces secteurs sont particulièrement présents dans les cantons de Fribourg et de Vaud. La construction (4) vient en troisième position occupant entre 10 et 15% des personnes formatrices, notamment dans le Jura. Ce secteur est suivi de près par la santé, l'enseignement, la culture et les professions scientifiques (8), plus présents dans les cantons de Berne (f) et de Vaud. Enfin, le secteur du commerce et des transports (5) occupe en moyenne 11% des personnes formatrices tous cantons confondus, mais est particulièrement important dans le canton de Fribourg.

Le secteur moins présent est celui de la technique et de l'informatique (3), mais il représente une plus grande part des personnes formatrices dans les cantons du Jura et de Vaud, professions horlogères et EPFL obligent.

Enfin, le secteur agricole (1) est aussi faiblement représenté, quand bien même il est plus marqué dans les cantons de Berne (f) et de Vaud, qui demeurent des cantons ruraux.

4.1.3 Personnes formatrices par sexe, secteur d'activité et canton (Berne (f), Jura et Vaud)

Le canton de Fribourg n'ayant pas renseigné le sexe, ces données ont pu être établies uniquement pour les cantons de Berne (f), Jura et Vaud.

Secteur OFS	Total	H	F	% de F (arrondi)	Couple	N/R
1 Agriculture	739	643	94	13		2
2 Industrie, arts & métiers	2'741	2'630	100	4		11
3 Technique & informatique	943	858	82	9		3
4 Construction	1'491	1'475	13	1		3
5 Commerce & transports	1'295	727	559	43	1	8
6 Hôtellerie, restauration & services aux personnes	1'290	726	561	44		3
7 Administration, banque & assurances	1'793	726	1'066	59		1
8 Santé, enseignements, prof. Scientifiques	1'793	501	1'289	72	1	2
9 Non classifié						
Total	12'085	8'286	3'764	31	2	33

Tab.6 Données cantonales : répartition des personnes formatrices selon le secteur d'activité OFS et le sexe (Berne (f), Jura et Vaud)

Précisions concernant la lecture du tableau :

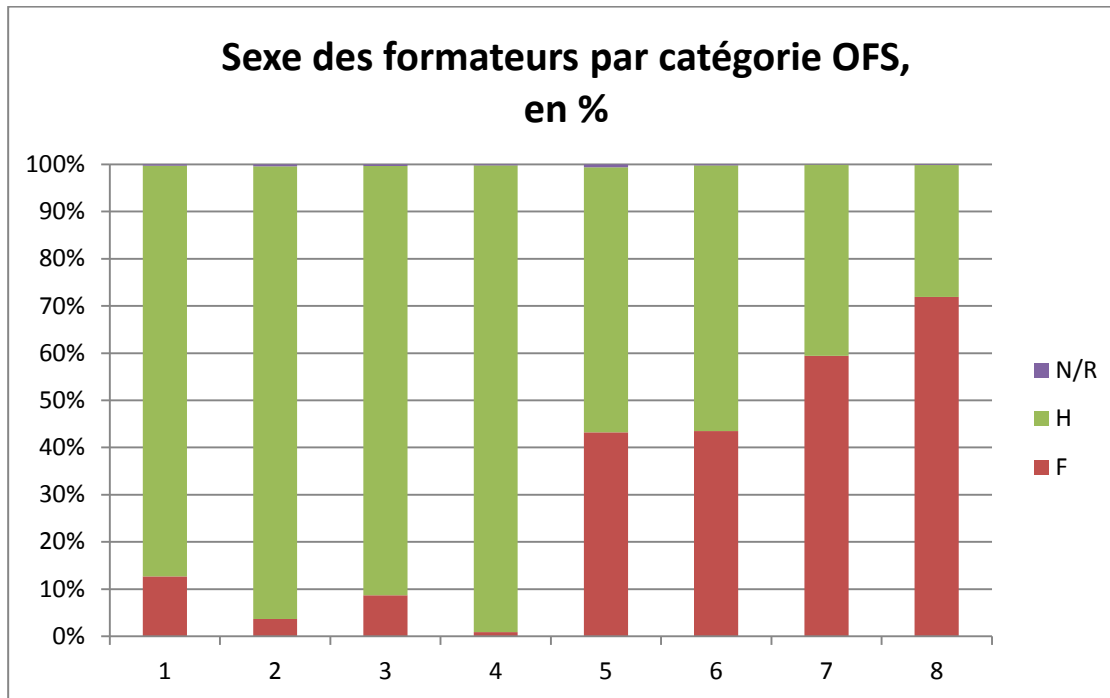
- La catégorie couple correspond à des personnes qui ont une entreprise familiale et dont les deux conjoints sont autorisés à former.
- Le canton du Valais n'ayant pas renseigné les secteurs d'activité, le total des personnes formatrices selon le secteur et le sexe (N=14'857) est inférieur à celui présenté dans le Tableau 3 (N=25'969). Il en va de même avec le taux de féminisation (33.05%), qui sans les données valaisannes est plus bas (31.2%).

Comme évoqué précédemment, la répartition des formateurs par sexe et par secteur d'activité témoigne de la forte ségrégation professionnelle en vigueur en Suisse (OFS, 2013). Rares sont les secteurs que l'on peut considérer comme véritablement mixtes, si ce n'est le secteur administratif, bancaire et des assurances (7).

On constate ainsi une forte disparité, avec d'un côté des secteurs largement masculinisés, voire quasi exclusivement masculins (construction, industrie et arts et métiers), qui comptent moins de 10% de femmes formatrices, et de l'autre des secteurs où les hommes sont minoritaires (métiers de service et santé). Un autre phénomène observé, et largement documenté, est celui de la concentration, soit un nombre restreint de secteurs où se concentrent les femmes.

Sur les huit secteurs proposés, un est mixte et un est à majorité féminine (8), les cinq autres sont occupés majoritairement par des hommes.

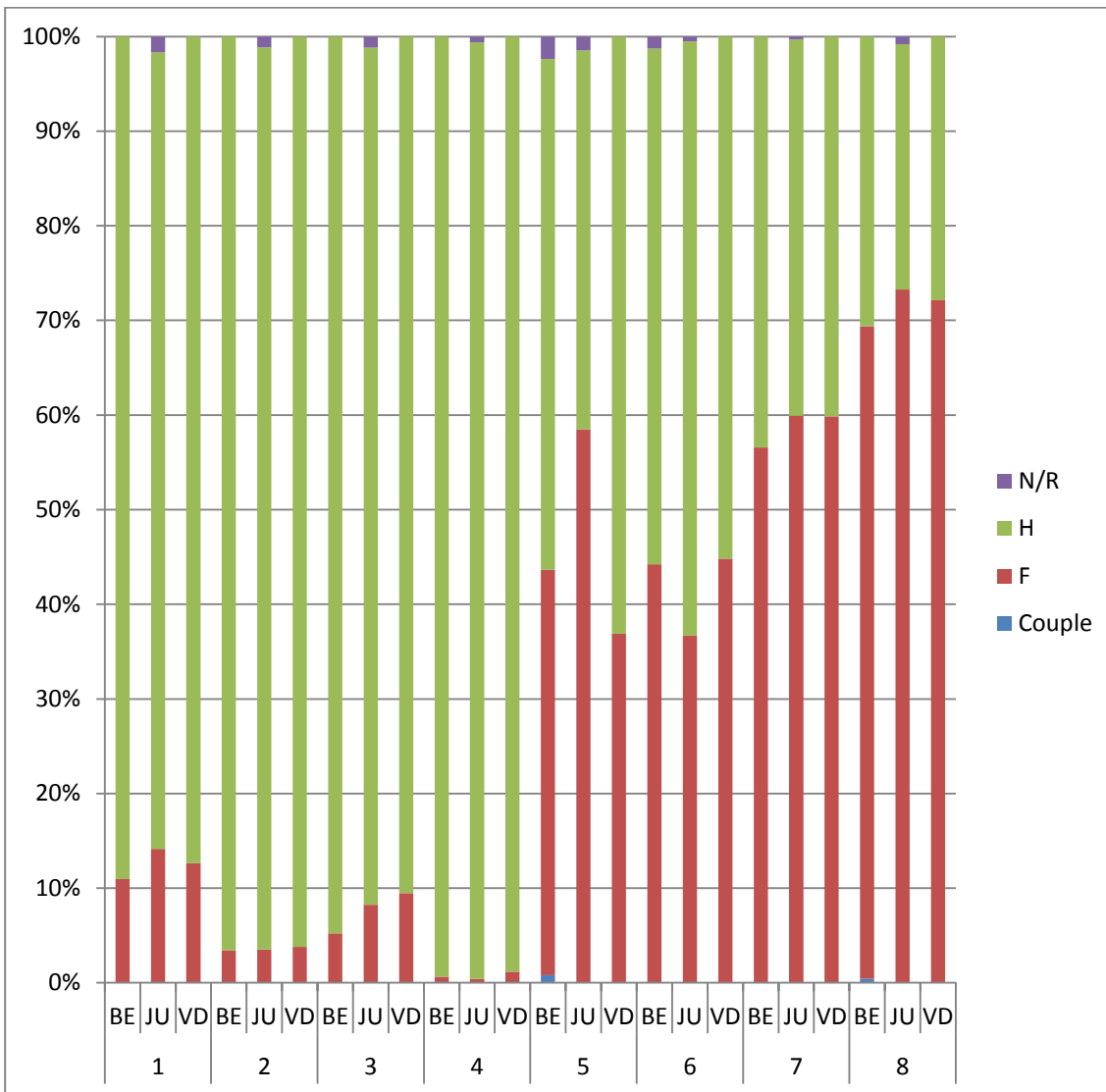
Précisons cependant que la catégorisation de l'OFS tend à invisibiliser certaines réalités ; ainsi le secteur commerce et le transport (5) regroupe des professions fortement sexuées : si le nombre de femmes est très important dans le secteur de la vente, ce taux est probablement modulé par l'association avec le secteur des transports. De même, le regroupement de métiers différents dans la catégorie 6 (Hôtellerie, restauration & services aux personnes) masque la très forte féminisation des métiers de service aux personnes, probablement pondérée ici par certaines professions de l'hôtellerie et de la restauration, à forte dominance masculine (cuisinier).



Graph. 4 Données cantonales : sexe des personnes formatrices par catégorie OFS, en % (Berne (f), Jura et Vaud, N=12'085)

Ainsi, la distribution des personnes formatrices apparaît comme révélatrice des tendances généralement observées en termes de ségrégation professionnelle : on observe une majorité de formatrices dans des secteurs et métiers féminisés, et une majorité de formateurs dans des secteurs et métiers masculinisés.

Si l'on regarde les personnes formatrices par secteur d'activité, canton et sexe, force est de constater des convergences entre les trois cantons concernés.



Graph.5 Sexe des personnes formatrices par secteur d'activité et canton, en %, (N=12'085)

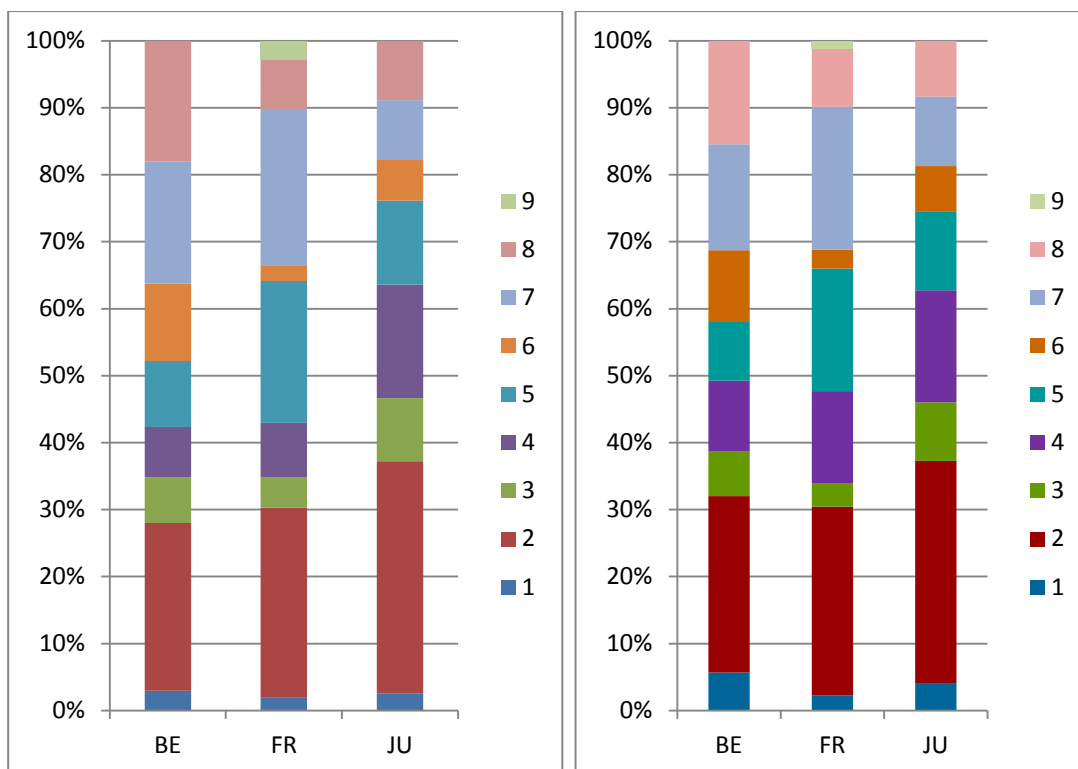
La ségrégation horizontale se fait sans surprise de façon similaire dans les régions. Une différence toutefois concerne le secteur du commerce et des transports (5), où le canton du Jura connaît un plus haut taux de féminisation. Il faut probablement y voir un effet de catégorisation.

4.1.4 Entreprises formatrices par secteur d'activité et canton (Berne (f), Jura, Fribourg)

Certains cantons nous ont également renseignés sur les entreprises formatrices et les secteurs d'activité dans lesquelles elles sont insérées. Une comparaison avec la répartition des formateurs et formatrices dans les différents secteurs peut s'avérer intéressante, car une entreprise implantée dans le secteur de la construction peut avoir différentes personnes formatrices, l'une s'occupant des plâtriers-peintres, l'autre des employé-e-s de commerce par exemple.

Nb d'entreprises	Secteur OFS									Total général
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
BE (f)	29	247	67	74	97	114	180	177		985
FR	18	255	41	73	191	20	210	68	25	901
JU	62	856	232	418	309	150	221	218		2466
Total général	109	1358	340	565	597	284	611	463	25	4352

Tab.7 Données cantonales : entreprises formatrices par secteur OFS (Berne (f), Fribourg et Jura)



Graph.6 Données cantonales : entreprises formatrices par secteur OFS (Berne (f), Fribourg et Jura)

Graph.7 Données cantonales : personnes formatrices par secteur OFS (Berne (f), Fribourg et Jura)

La comparaison entre les données concernant l'activité des entreprises et celles concernant les métiers auxquels forment les personnes formatrices est intéressante. Dans les grandes lignes, les tendances demeurent identiques: une forte présence du secteur de l'industrie et des arts et métiers, particulièrement dans le canton du Jura, suivie par le commerce et les transports et enfin par l'administration, le secteur bancaire et des assurances.

On constate cependant de légers écarts. Dans le canton de Fribourg, et dans une moindre mesure dans le canton de Berne (f), on observe un taux plus élevé de personnes que d'entreprises formatrices au sein du secteur construction. Cet écart est certainement dû au fait que plusieurs personnes formatrices travaillent au sein d'une même entreprise. Il en va de même à Berne (f) et dans le Jura en ce qui concerne l'agriculture.

D'une manière générale, c'est comparaison nous apprend qu'il n'existe pas d'écart important selon que les secteurs d'activité soient appréhendés via les métiers dans lesquels forment les personnes ou via les entreprises. Pour de futures enquêtes, il est donc probablement possible de se baser sur les données

concernant les entreprises formatrices (Statistique structurelle des entreprises, STATENT⁹), plus facilement accessibles, afin de faire des hypothèses sur les formateurs et formatrices.

4.2 Canton de Berne (partie francophone)

Le Canton de Berne (f) nous a renseigné sur les aspects suivants : le nombre de personnes formatrices, leur sexe, les métiers auxquels ces personnes forment et enfin, les entreprises. Cette dernière information permet d'identifier les entreprises qui auraient plusieurs formateurs ou formatrices.

4.2.1 Nombre de personnes formatrices par sexe

Formateurs	Formatrices	% des formatrices	Couple	N/R	Total
1'003	433	30.15%	2	5	1'443

Tab. 8 Données cantonales : nombre de formateurs et formatrices dans le canton de Berne (f)

Précisions concernant la lecture du tableau :

- Le fichier bernois étant nominatif, quelques personnes n'ont pas pu être catégorisées en raison de prénoms épiciènes et deux personnes apparaissent comme couple. Probablement s'agit-il là d'entreprises familiales.

En ce qui concerne le sexe des personnes formatrices, le canton de Berne (f) se situe dans la moyenne, avec un taux de féminisation de 30%.

4.2.2 Personnes formatrices par secteur professionnel

Concernant la répartition des personnes par secteur, on constate quelques « poids lourds » : l'industrie, les arts et métiers (1), l'administration, la banque et les assurances (7), la santé, l'enseignement, la culture et les professions scientifiques (8).

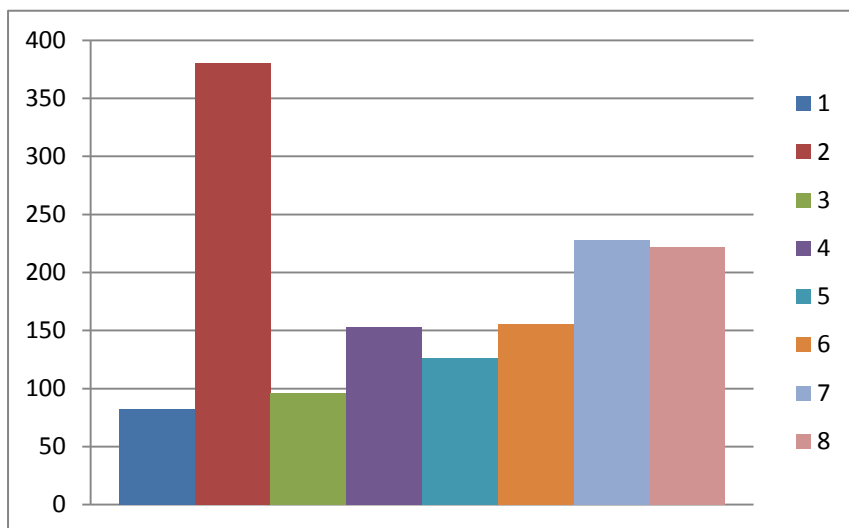
Précisons que le poids de l'administration, des banques et des assurances est nettement plus élevé que dans la moyenne suisse (voir Graph. 2).

Secteurs OFS	Nb de formateurs	% du total (arrondi)
1 Agriculture	82	5.6
2 Industrie, arts et métiers	380	26.3
3 Technique et informatique	96	6.7
4 Construction	153	10.6
5 Commerce et transports	126	8.7
6 Hôtellerie, restauration & services aux personnes	156	10.8
7 Administration, banque & assurances	228	15.8
8 Santé, enseignement, culture et professions scientifiques	222	15.4
9 Non classifié ¹⁰		
Total	1'443	99.9

Tab.9 Données cantonales : formateurs et formatrices par secteur d'activité

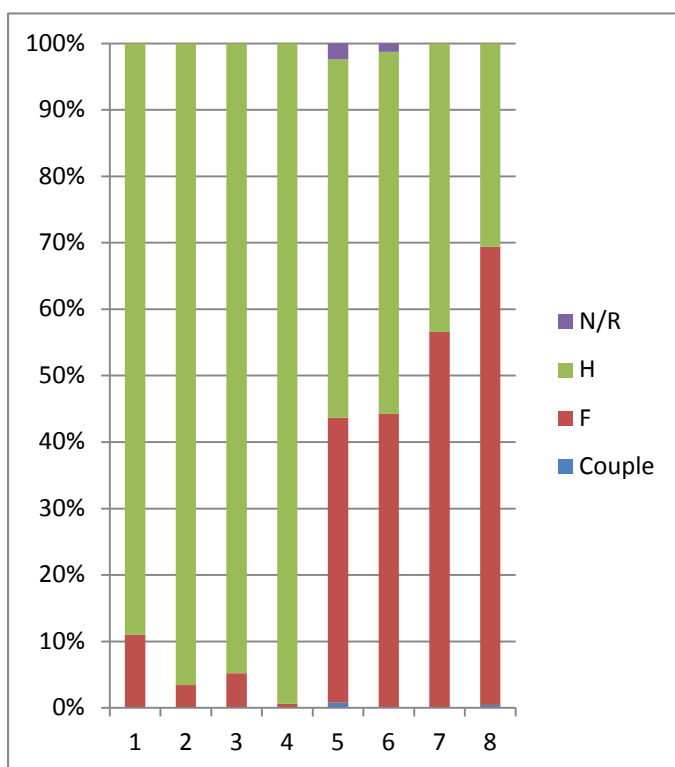
⁹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/enquetes/statent.html>

¹⁰ Dans le cas présent, seules des données provenant du canton de Fribourg figurent dans cette catégorie, ce canton ayant renseigné la catégorie mais pas la formation, nous n'avons pas pu classer ces 31 formateurs.



Graph.8. Données cantonales : formateurs et formatrices par secteur d'activité

Dans le canton de Berne (f) (partie francophone), la part de l'industrie, des arts et des métiers, soit les secteurs traditionnellement pourvoyeurs de places d'apprentissage représentent plus d'un quart des personnes formatrices. Suivent les métiers du tertiaire (administration, banques, assurances) et de la santé. En comparaison avec les moyennes suisses de places d'apprentissage par secteur (voir Graph. 2), le commerce et le transport (5), ainsi que la construction (4) sont légèrement sous-représentés.



Graph.9 Données cantonales : sexe des formateurs par secteur, en %

Cette sectorisation a évidemment un impact sur la composition en termes de sexe. Une nette majorité d'hommes sont formateurs en entreprises (voir Tab. 8), mais la ségrégation est nette, avec une majorité très importante de femmes dans les secteurs 7 (administration, banques et assurances) et 8 (santé, enseignement, culture et professions scientifiques), et une dominante masculine très marquée dans les secteurs 1 (agriculture), 2 (industrie, arts et métiers) et 3 (technique et informatique). On constate cependant une

relativement mixité dans les secteurs 5 (commerce et transports) et 6 (hôtellerie, restauration et services aux personnes).

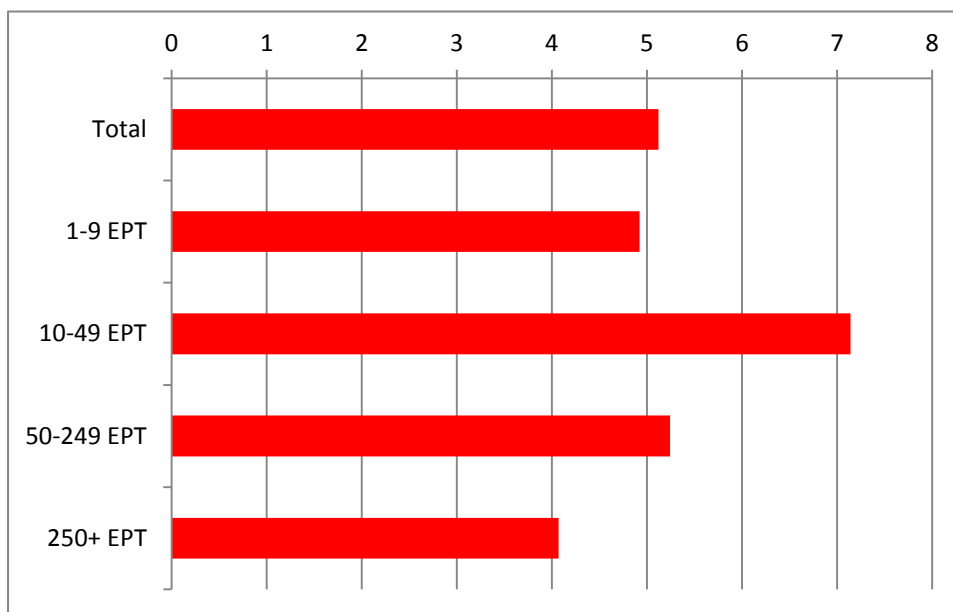
4.3 Canton de Fribourg

Le canton de Fribourg n'a pas renseigné les personnes formatrices, mais les entreprises. Dès lors, aucune indication ne concerne le sexe des personnes formatrices. Le canton a par contre envoyé des données concernant la taille des entreprises formatrices. L'équipe de recherche a regroupé les données fournies par secteur OFS (N=2772). Les données ont été regroupées en fonction des catégories de l'OFS¹¹.

4.3.1 Prépondérance des micro-entreprises

Le tableau montre que le tissu économique du canton de Fribourg se caractérise par une haute concentration de micro-entreprises formatrices, et ce dans tous les secteurs (N=1'263). Elles représentent ainsi 46% du total des entreprises formatrices. Suivent les petites entreprises qui représentent 27% (N=751) des entreprises formatrices, les moyennes entreprises qui en représentent 9% (N=264) et enfin les grandes entreprises qui n'en représentent que 3% (N=75). Si on regroupe les PME (petite et moyennes entreprises), on obtient 1'015 entreprises, soit 36%. Les micros entreprises constituent donc clairement la majorité des entreprises formatrices.

Ce constat va dans le même sens qu'une observation menée au niveau suisse par l'OFS, qui note que la part des apprenti-e-s parmi les collaborateurs et collaboratrices tend à diminuer à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Cette part atteint les 7% parmi les entreprises de 10 à 49 emplois et passe à 4% dans les entreprises de 250 collaborateurs et plus.



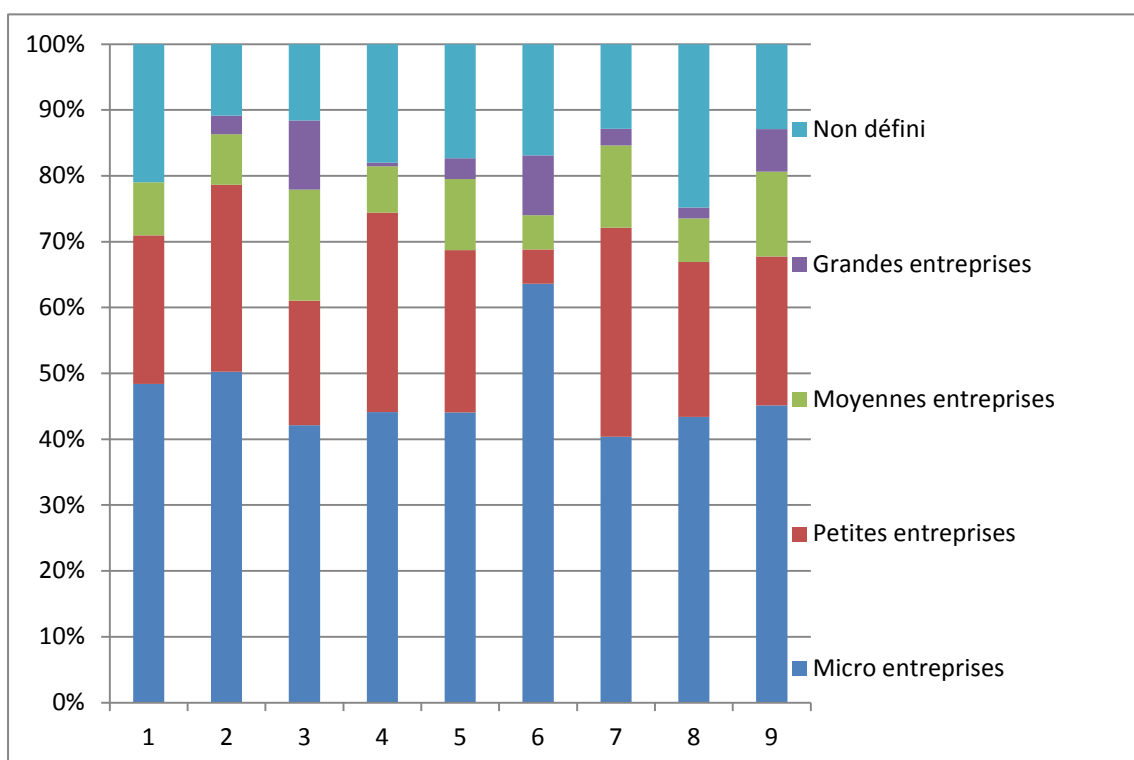
Graph. 10 OFS : places d'apprentissages dans les entreprises selon la taille de l'entreprise, en 2012. Part des apprenti-e-s en % du total des emplois en EPT

La tendance est donc plus marquée dans le canton de Fribourg que dans l'ensemble de la Suisse, où les entreprises formatrices sont davantage concentrées dans les structures de 1-9 EPT.

¹¹ Micro entreprise : - 10 EPT ; Petite entreprise : 10 - 49 EPT ; Moyenne entreprise : 50 - 249 EPT ; Grande entreprise : + 250 EPT

4.3.2 Taille d'entreprise selon le secteur d'activité

La prépondérance des micro-entreprises est valable dans l'ensemble des secteurs d'activité. Dans le canton de Fribourg, le secteur qui forme la majorité des apprenti-e-s est le secteur « industrie, arts, métiers » (2) dans lequel figurent 782 entreprises, dont 50,3% sont des micro-entreprises (N=393). Suivent les secteurs « management, administration, banque, assurances, professions judiciaires » (7) avec 592 entreprises formatrices, dont 40,4% de micro-entreprises (N=239). Juste derrière se classent les secteurs « commerce, transports, circulation » (5) avec 508 entreprises, dont 44,1% de micro-entreprises (N=224), la « construction, exploitation minières » (4) avec 383 entreprises formatrices, dont 44,1% de micro-entreprises (N=169), le secteur de la « santé, enseignement, culture, professions scientifiques » (8) et ses 242 entreprises formatrices, dont 43,4% de micro-entreprises (N=105), le domaine « technique et informatique » (3) avec 95 entreprises, dont 42,1% de micro-entreprises (N=40), le secteur « hôtellerie, restauration, services personnels » (6) avec 77 entreprises, dont 63,6% de micro-entreprises (N=49), l'« agriculture, économie forestière et élevage » (1) et ses 62 entreprises, dont 48,4% de micro-entreprises (N=30). Enfin les métiers « non classifiables » (9) se retrouvent dans 31 entreprises, dont 45,2% sont des micro-entreprises (N=14).



Graph. 11 Données cantonales : taille entreprises formatrices par secteur

Quel que soit le secteur, les micro-entreprises représentent donc toujours 40% ou plus des entreprises formatrices. La présence la plus faible de micro-entreprises se trouve dans le secteur « management, administration, banque, assurances, professions judiciaires » (7) avec 40,4%, ce qui s'explique probablement par une part importante de l'administration publique, des grandes banques et assurances présentes sur l'ensemble du territoire suisse dans ce secteur, en particulier en ce qui concerne les employé-e-s de commerce. Le plus haut taux de micro-entreprises se trouve dans le secteur « hôtellerie, restauration, services personnels » (6) avec 63,6% ; on trouve en effet de nombreuses affaires familiales dans ce secteur particulier.

En ce qui concerne les grandes entreprises, il faut signaler leur absence dans le secteur « agriculture, économie forestière et élevage » (1) et leur faible présence dans le secteur « construction, exploitation minières » (4).

Reprenons maintenant ces mêmes données, afin de regarder comment les secteurs d'activité se distribuent selon les tailles d'entreprise.

Part en %, en fonction de la taille des entreprises	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Micro-entreprises	2.4	31.1	3.2	13.4	17.7	3.9	18.9	8.3	1.1	100
Petites entreprises	1.9	29.6	2.4	15.4	16.6	0.5	25	7.6	0.9	100
Moyennes entreprises	1.9	22.7	6.1	10.2	20.8	2.7	28	6.1	1.5	100
Grandes entreprises	0	29.3	13.3	2.7	21.3	5.3	20	5.3	2.7	100
Non définies	3.1	20.3	2.6	16.5	21	3.1	18.1	14.3	1	100

Tab.10 Données cantonales : Fribourg, répartition des entreprises par taille dans chacun des secteurs.

On constate que dans l'ensemble des micro-entreprises, c'est le secteur « industrie, arts, métiers » (2) qui se dégage avec 31,1% des entreprises formatrices. Cette différence n'est guère surprenante, dans la mesure où ce secteur est le plus grand. Il regroupe également le plus grand nombre de petites entreprises (29,6%) et de grandes (29,3%). Il est seulement dépassé, en ce qui concerne les moyennes entreprises, par le secteur « management, administration, banque, assurances, professions judiciaires » (7), qui regroupe 28% des entreprises formatrices.

4.4 Canton du Jura

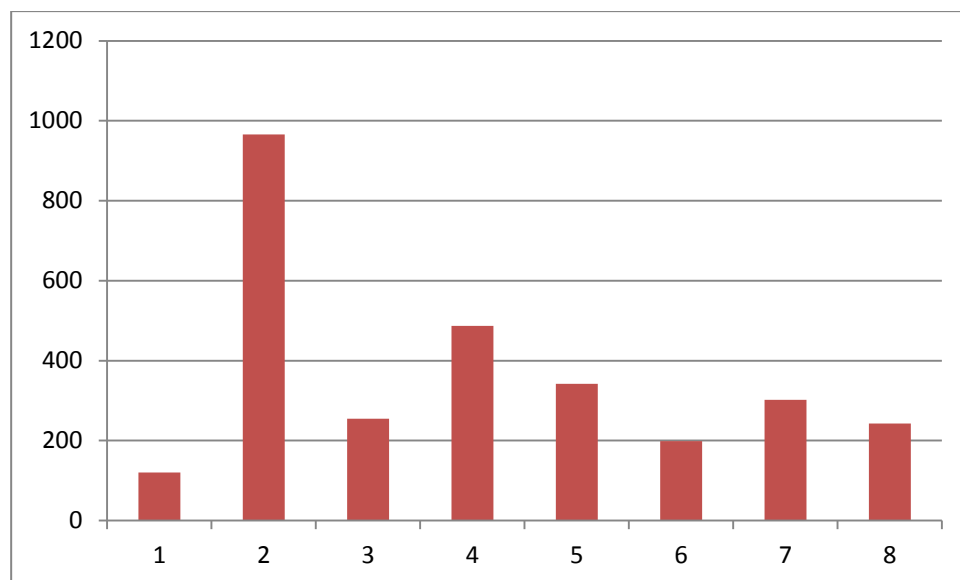
4.4.1 Sexe des formateurs et secteurs d'activité

Canton	F	H	N/R	% de F (arrondi)	Total
JU	706	2'180	28	25	2'914

Tab.11 Données cantonales Jura : nombre de formateurs par sexe

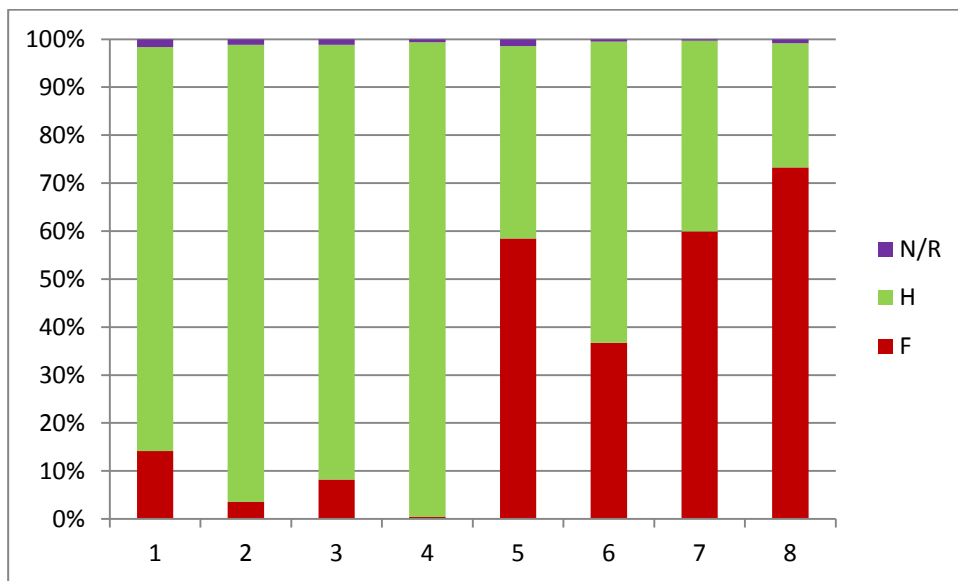
En termes de féminisation, le canton du Jura se situe légèrement en deçà des autres cantons, qui se situent plus près des 30%, voire 35% pour le Valais.

Pour le Jura, les secteurs d'activité se répartissent comme suit :



Graph.12 Données cantonales Jura : nombre de formateurs par secteur OFS

Le secteur de l'industrie, des arts et métiers (2) est très fortement implanté dans le canton du Jura. L'autre secteur important est celui de la construction (4). Tous deux sont des domaines à forte dominance masculine. Ainsi, si on regarde de plus près la répartition par sexe et par secteur OFS, on peut supposer que le faible taux de féminisation jurassien renvoie aux domaines d'activité principaux dans lesquels forment les entreprises.



Graph. 13 Données cantonales : Jura : nombre de formateurs par sexe et par secteur OFS

On remarque bien, en croisant secteur et sexe, la forte ségrégation en vigueur et la concentration des femmes et des hommes dans des secteurs spécifiques (voir précédemment). La séparation est nette. Les hommes se concentrent dans les secteurs 1, 2, 3 et 4, et sont plus nombreux dans le secteur 6. Quant aux femmes, elles se concentrent dans les secteurs 5, 7 et 8.

4.4.2 Des formateurs et formatrices polyvalent-e-s

4.4.2.1 Personnes formant à un métier dans plusieurs entreprises

Dans le canton du Jura, il apparaît, dans un certain nombre de cas, qu'une même personne forme dans plusieurs entreprises. Les données à disposition ne sont hélas pas suffisantes pour pouvoir affirmer avec certitude qu'il s'agit de solutions trouvées par de petites PME, ou encore que nous sommes en présence d'un véritable réseau d'entreprises formatrices. De même, nous n'avons aucune donnée comparable pour les autres cantons. Aurions-nous affaire à une spécificité jurassienne ?

Trente et une personnes forment pour le même CFC mais au sein de deux entreprises différentes, et un formateur forme à un même métier au sein de trois entreprises¹². Les personnes concernées forment aux métiers suivants :

- Assistant dentaire CFC
- Constructeur de routes CFC
- Dessinateur CFC
- Forestier-bûcheron CFC
- Ferblantier CFC
- Gestionnaire du commerce de détail CFC
- Installateur sanitaire CFC
- Installateur-électricien CFC
- Mécanicien de production CFC
- Menuisier CFC - orientation menuiserie
- Boucher-charcutier CFC
- Boulanger-pâtissier-confiseur CFC
- Employé de commerce CFC
- Horticulteur CFC
- Informaticien CFC
- Planificateur-électricien CFC
- Projeteur en technique du bâtiment CFC

¹² Après renseignements pris auprès du canton du Jura, un doute persiste. Il se pourrait que la base de données ne soit pas à jour. Dans ce cas, il peut s'agir d'une même personne ayant travaillé dans divers endroits successivement.

4.4.2.2 Personnes formant à plusieurs métiers

Au sein des 2'914 personnes formatrices actives dans le canton du Jura, 79 forment à une deuxième profession, 7 à une troisième et une à une quatrième profession. C'est le seul canton pour lequel nous avons disposé de ce type de données, obtenues par recoupement. Ces chiffres sont donc à prendre avec précaution.

a) Formateurs à plusieurs métiers au sein de la même entreprise

Le Jura compte 69 formateurs à plusieurs métiers dans la même entreprise, plusieurs types de profils se retrouvent, ils sont listés dans le tableau ci-dessous.

Première profession	Deuxième profession	Troisième profession	Quatrième profession	Nombre de cas
Installateur en chauffage CFC	Installateur sanitaire CFC			21
Employé de commerce CFC	Employé de commerce CFC (Industrie des machines des équipements électriques et des mét.) - Profil "E"			5
Ferblantier CFC	Installateur sanitaire CFC			3
Mécanicien de production CFC	Polymécanicien CFC			3
Aide en soins et accompagnement AFP	Assistant en soins et santé communautaire CFC			2
Carrossier-peintre CFC	Carrossier-tôlier CFC			2
Constructeur d'appareils industriels CFC	Constructeur métallique CFC - Construction métallique			2
Constructeur de routes CFC	Maçon CFC			2
Installateur sanitaire CFC	Polybâtitseur CFC - couverture			2
Installateur en chauffage CFC	Installateur sanitaire CFC	Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC	Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC	1
Employé de commerce CFC	Employé de commerce CFC (Industrie des machines des équipements électriques et des mét.) - Profil "E"	Employé de commerce CFC (Services & Administration) - Profil "E"		1
Ferblantier CFC	Installateur sanitaire CFC	Polybâtitseur CFC - Couverture		1
Professions du dessin technique	Mécanicien de production CFC	Polymécanicien CFC		1
Mécanicien de production CFC	Polymécanicien CFC	Termineur en habillage horloger CFC		1
Polisseur AFP	Praticien en mécanique AFP	Termineur en habillage horloger CFC		1
Agent de propreté CFC	Agent d'exploitation CFC			1
Automaticien CFC	Monteur-automaticien CFC			1
Automaticien CFC	Mécanicien de production CFC			1
Bottier-orthopédiste CFC	Cordonnier CFC			1
Boulangier-pâtissier-confiseur CFC (orientation boulangerie ou pâtisserie)	Boulangier-pâtissier-confiseur CFC (orientation boulangerie ou pâtisserie)			1
Constructeur métallique CFC	Dessinateur-constructeur sur métal CFC			1
Cuisinier CFC	Cuisinier en diététique CFC			1

Employé de commerce CFC	Employé de commerce CFC (Industrie des machines des équipements électriques et des mét.) - Profil "B"			1
Employé de commerce CFC	Gestionnaire du commerce de détail CFC - Cc - Logistique des pièces détachées			1
Ferblantier CFC	Polybâtitseur CFC - couverture			1
Ferblantier CFC	Installateur en chauffage CFC			1
Gestionnaire du commerce de détail CFC	Libraire CFC			1
Gestionnaire du commerce de détail CFC	Gestionnaire du commerce de détail CFC - Gm - Textile			1
Gestionnaire du commerce de détail CFC	Informaticien CFC - Orientation Informatique d'entreprise			1
Gestionnaire en intendance CFC	Assistant socio-éducatif CFC - Acc. personnes handicapées			1
Informaticien CFC	Logisticien CFC			1
Installateur en chauffage CFC	Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC			1
Installateur-électricien CFC	Télématicien CFC			1
Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	Praticien en pneumatiques AFP			1
Polymécanicien CFC	Praticien en mécanique AFP			1
Réalisateur publicitaire CFC	Technologue en impression CFC - orientation sérigraphie			1
Total				69

Tab. 12 Données cantonales : Jura, personnes formant à plusieurs professions dans une même entreprise (détail)

Différents cas de figure sont à noter : des personnes qui forment au même métier, mais à des profils différents ; des personnes qui forment à des spécialisations dans le métier (cuisinier / cuisinier en diététique ou cordonnier CFC / bottier-orthopédiste CFC) ; des personnes dont le métier est fréquemment appris en tandem avec un autre (ferblantier / sanitaire) ; des personnes qui forment à des professions connexes (agent de propreté / agent d'exploitation ou polymécanicien / mécanicien de production / praticien en mécanique).

Par ailleurs, il est probable qu'au sein des entreprises mixtes (par exemple librairie-papeterie ou kiosque-librairie), une même personne forme à des métiers voisins mais différents (libraire / gestionnaire de commerce de détail). On observe enfin des situations où des personnes encadrent des CFC et des AFP pour les professions correspondantes (assistant en soins et santé communautaire CFC / aide en soins et accompagnement AFP ou mécanicien en maintenance d'automobiles CFC / praticien en pneumatiques AFP ou encore polymécanicien CFC / praticien en mécanique AFP).

Ces résultats révèlent que les entreprises bénéficient des compétences de leurs personnes formatrices pour former à différentes spécialités. On peut en effet considérer que dans nombre de cas, les plans de formation contiennent de nombreux éléments en commun. Il est donc probablement plus « avantageux » de disposer d'une personne formatrice pour plusieurs apprenti-e-s, y compris dans des spécialités, voire des professions différentes.

Par ailleurs, 10 personnes forment à différents métiers dans une seconde entreprise. Le cas le plus « extrême » est celui d'un formateur qui forme à trois métiers, et ce dans deux entreprises. A titre d'illustration, un carrossier-peintre CFC forme également en tant que carrossier-tôlier CFC, un constructeur d'appareils industriels CFC forme également en tant que constructeur métallique CFC, enfin un mécatronicien d'automobiles CFC forme également en tant que recycleur CFC.

4.4.3 Des formateurs et formatrices soutenu-e-s par des collègues en entreprise

Le canton du Jura est le seul à nous avoir renseignés sur les autres personnes impliquées dans la formation des apprenti-e-s. Il s'agit de personnes n'ayant pas officiellement la charge des apprenti-e-s, notamment car elles n'ont pas nécessairement suivi la formation des 40 heures.

Nb d'autres formateurs pratiques (Pers ou EPT)	Nombre d'entreprises concernées
4 pers	2
4.75 EPT	1
5 pers	2
6 pers	1
7 pers	1
8 pers	1
10 pers	1
12 pers	2
15 pers	1
17 pers	1
24 pers	1
Total général	14

Tab. 13 Données cantonales : Jura, nombre d'autres personnes formatrices impliquées

Dans 14 situations il est indiqué qu'il y a d'autres formateurs pratiques dans l'entreprise. C'est une manière de reconnaître le travail fait pour l'encadrement des apprenti-e-s, y compris par des personnes (collègues) n'ayant pas de fonction de formation. Dans certaines entreprises, le nombre de personnes impliquées peut être très important. Cela peut signifier qu'il s'agit de grandes entreprises, mais aussi que dans certaines, l'ensemble du personnel soutient de près ou de loin la formation des apprenti-e-s (tournus dans les équipes, etc.).

4.5 Canton de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel a fourni des données relatives aux participant-e-s à la formation des 40h, allant des années 2005 à 2013. Les données ne sont donc pas comparables à celles des autres cantons, dont les informations portent sur les formateurs et formatrices en activité dans les entreprises. Pour le canton de Neuchâtel, l'équipe de recherche a pu mener une analyse de tendance sur les huit années.

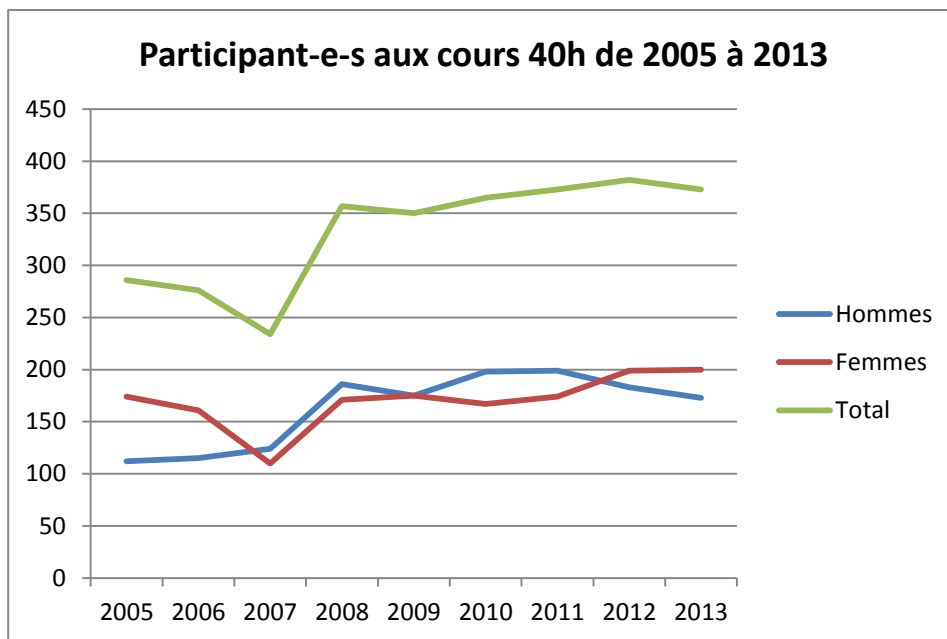
Année	H	F	% des F (arrondi)	Total
2005	112	174	61	286
2006	115	161	58	276
2007	124	110	47	234
2008	186	171	48	357
2009	175	175	50	350
2010	198	167	46	365
2011	199	174	47	373
2012	183	199	52	382
2013	173	200	54	373
Total	1'465	1'531		2'996

Tab. 14 Données cantonales : Neuchâtel, nombre de participant-e-s à la formation des 40h

Le tableau montre qu'en général la participation à la formation des 40h se caractérise par une croissance au fil des huit années même si celle-ci n'est pas régulière. Le pourcentage des participantes à la formation des 40h reste important sur toute la période. Parfois, le taux de participation des femmes est supérieur à celui des hommes.

En fonction des données fournies par le canton de Neuchâtel, l'équipe de recherche a élaboré quatre hypothèses afin d'expliquer la croissance générale du taux de participation à la formation des 40h:

1. Une augmentation de l'offre de cours, suite à l'augmentation de la demande de la part des entreprises formatrices. On peut supposer que cette demande est potentiellement liée à un renouvellement des personnes formatrices en entreprise.
2. L'offre de cours a également pu traduire une augmentation du nombre d'entreprises formatrices et ce dans de nouveaux secteurs. Il s'agit donc de l'apparition d'un nouveau public en lien avec la nouvelle Loi de 2004 et ses nouvelles formations (ASE, ASSC, etc.). Ce phénomène se focaliserait surtout sur le secteur « santé, enseignement, culture, professions scientifiques » (8) qui a connu un important changement avec la nouvelle loi, et qui est aussi le plus féminisé. Cela pourrait expliquer les pics de féminisation de la formation en 2005 et 2006 notamment.
3. Une diversification de l'offre de la formation des 40h fournie par le canton et les organisations du monde du travail (associations professionnelles, associations patronales, etc.).
4. Une augmentation de l'offre de la formation des 40h due à l'apparition des nouvelles offres dans certains secteurs (restauration, assurances, etc.) et réservées à ces domaines particuliers.



Graph. 14 Données cantonales : Neuchâtel, participant-e-s aux cours 40h de 2005 à 2013

4.6 Canton du Valais

Le canton du Valais a fourni des données relatives au nombre des personnes formatrices par sexe en 2014.

Formateurs	% des formateurs	Formatrices	% des formatrices	Total
7'222	65	3'890	35	11'112

Tab. 15 Données cantonales : Valais, nombre de formateurs et formatrices pour le canton du Valais

Concernant le taux de féminisation, ces données sont convergentes avec la tendance générale des autres cantons romands, même si le taux valaisan est légèrement supérieur à celui des autres cantons analysés

(rappel : Jura : 24,46%, Vaud : 33,97% et Berne (f) : 30,15%). Ne disposant d'aucune autre donnée (secteur d'activité, métier), il s'avère impossible de faire une quelconque hypothèse quant à ce taux légèrement plus élevé.

4.7 Canton de Vaud

En ce qui concerne le Canton de Vaud, l'équipe de recherche a obtenu un tableau avec cinq types de données : le sexe des personnes formatrices, le nombre de personnes formatrices, l'intitulé de la formation dispensée, la numérotation OFFT (SEFRI) de la formation, la classification par secteur d'activité.

4.7.1 Formateurs par sexe et secteurs OFS

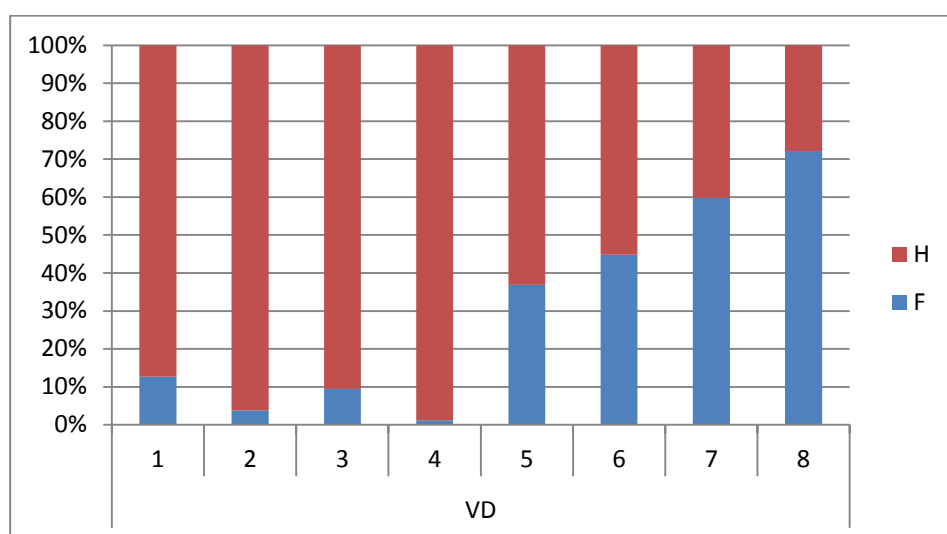
Formateurs	Formatrices	% des formatrices (arrondi)	Total
5'103	2'625	44	7'728

Tab.16 Données cantonales : Vaud, nombre de formateurs et formatrices

En phase avec ce qui a été globalement observé auprès des autres cantons, un tiers des personnes formatrices est de sexe féminin.

Secteurs OFS	H	F	Total	% des formatrices (arrondi)
1 Agriculture	469	68	537	13
2 Industrie, arts et métiers	1'342	53	1'395	4
3 Technique et informatique	536	56	592	10
4 Construction	841	10	851	1
5 Commerce et transports	522	305	827	37
6 Hôtellerie, restauration & services aux personnes	516	419	935	45
7 Administration, banque & assurances	507	756	1'263	60
8 Santé, enseignement, culture et professions scientifiques	370	958	1'328	72
Total général	5'103	2'625	7'728	34

Tab.17 Données cantonales : Vaud, nombre de formateurs et formatrices par catégories OFS



Graph.15 Données cantonales : Vaud, nombre formateurs et formatrices par secteurs OFS

Une haute concentration des hommes se lit dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs « management, administration, banque, assurances, professions judiciaires » (7) avec 59,86% de formatrices, et « santé, enseignement, culture, professions scientifiques » (8) avec 72,14% de formatrices.

4.7.2 Répartition des personnes formatrices selon les secteurs

Nombre formateurs selon les catégories OFS									
1 Agriculture	2 Industrie, arts et métiers	3 Technique et informatique	4 Construction	5 Commerce et transports	6. Hôtellerie, restauration & services aux personnes	7 Administration, banque & assurances	8 Santé, enseignement, culture et professions scientifiques	9 Non classifié	Total
537	1395	592	851	827	935	1263	1328	0	7728

Tab. 18 Données cantonales : Vaud, nombre formateurs et formatrices selon les catégories OFS

Le tableau ci-dessus fait état du nombre des personnes formatrices par les neuf catégories de l'OFS. Avec 1'395 personnes formatrices, le secteur « industrie, arts et métiers » (2) se démarque, suivi par les secteurs « santé, enseignement, culture, professions scientifiques » (8) avec 1'328 personnes formatrices, le secteur « management, administration, banque, assurances, professions judiciaires » (7) avec 1'263 personnes formatrices.

5 SYNTHÈSE ET CONCLUSION

5.1 Quelques éléments de synthèse

Malgré des données peu systématiques et une comparaison rendue difficile entre les cantons, quelques éléments à propos des personnes formatrices sont à relever.

5.1.1 Les formateurs et formatrices en entreprise ou des situations plurielles

Les données analysées ont permis de souligner la diversité des situations de formation en entreprise. En effet, les personnes formatrices forment fréquemment plusieurs apprenti-e-s, un état de fait qui était déjà largement documenté. Il y a donc davantage de contrats d'apprentissage que de personnes formatrices, comme les chiffres des cantons de Berne (f) et du Jura l'indiquent. Par ailleurs, un certain nombre de personnes formatrices forment à plusieurs métiers, souvent des sous-spécialisations d'un même métier, mais parfois également un métier voisin. Cela démontre une certaine flexibilité, les personnes « multi-formatrices » permettant à l'entreprise formatrice de former des apprenti-e-s dans plusieurs domaines tout en limitant les coûts en termes de personnel de formation. Situation plus rare, mais rencontrée pour le canton du Jura, des personnes formeraient dans différentes entreprises. Malgré des informations partielles, ces situations invitent à la réflexion. S'agit-il d'une solution convenue entre petites entreprises formatrices, qui se « partageraient » ainsi une ressource de formation ? S'agit-il de réseaux d'entreprises formatrices ? Enfin, dernier élément, connu lui aussi, la formation en entreprise ne repose pas uniquement sur les personnes diplômées (soit celles qui ont suivi la formation des 40h). Ces dernières sont accompagnées dans cette fonction par des collègues, parfois elles et eux-mêmes qualifié-e-s en tant que personne formatrice, parfois de simples professionnel-le-s de la branche. Ces personnes participent pleinement à la formation des apprenti-e-s, mais sont encore moins visibles que les formateurs et formatrices en entreprise. Toutes ces personnes, au travers de ces diverses situations, font montre de leur fort engagement dans la formation des apprenti-e-s, et plus largement dans la formation professionnelle duale.

5.1.2 Les personnes formatrices : les « hommes » de la situation

En lien avec les secteurs dans lesquels une majorité d'entreprises formatrices sont actives (industrie, arts et métiers, construction), force est de constater la prépondérance des formateurs de sexe masculin. Dans tous les

cantons pour lesquels nous avons ces informations, le taux de féminisation est aux alentours de 30%. Des variations peuvent intervenir en fonction des tissus économiques particuliers. Ce taux est comparable à celui de la part des femmes chez les enseignant-e-s professionnel-le-s. Cela a une conséquence sur nos hypothèses :

- Le sexe des formateurs est représentatif du sexe majoritaire dans un secteur donné.
- La fonction de formateur ou formatrice ne constitue donc pas une niche, ni pour les femmes (fonction liée à la formation, à la pédagogie, que les femmes surinvestiraient, y compris dans les domaines où elles seraient minoritaires), ni pour les hommes (fonction représentant une modalité particulière de carrière, qui pourrait être investie par les hommes, y compris dans les secteurs où ils ne seraient pas majoritaires).
- La ségrégation professionnelle en vigueur se reflète donc chez les personnes formatrices (secteurs majoritairement masculins et formateurs hommes, secteurs à dominance féminine et formatrices femmes).

En ce qui concerne la fréquentation des cours pour formateurs/formatrices en entreprise (données présentes pour le canton de Neuchâtel), la relative parité semble davantage liée à l'arrivée sur le marché de la formation professionnelle de nouveaux secteurs (santé, social), plus féminisés. Il semble donc que pour l'heure, on ne puisse parler que d'un effet conjoncturel. Mais un monitoring (suivi longitudinal) permettrait de vérifier si la fonction se féminise ou s'il s'agit uniquement d'un effet contextuel. Un tel suivi permettrait aussi de voir si des secteurs s'engagent dans la voie du dual, si d'autres y renoncent, etc.

5.1.3 Les formateurs et formatrices : principalement actifs dans des micro-entreprises

Un premier résultat, qui se confirme pour les cantons du Jura, de Fribourg et de Vaud, est la surreprésentation des micro-entreprises dans les entreprises formatrices. Si l'on sait que le tissu économique romand est largement composé de PME, ce sont le plus souvent les plus petites structures qui forment des apprenti-e-s. Cela a plusieurs conséquences sur la recherche :

- Il est nécessaire de porter une attention particulière au micro et petites entreprises. Pour des raisons d'accès au terrain, le projet de recherche a privilégié les moyennes et grandes entreprises ; il faudrait dès lors peut-être envisager de mener des entretiens et des observations complémentaires dans des micro-entreprises, afin de mieux cerner leur réalité.
- Il s'agit de prêter une attention toute particulière à la situation des personnes formatrices dans ces contextes spécifiques. En effet, nous pouvons faire l'hypothèse que leur quotidien est particulièrement délicat dans un environnement où le temps pour former est rare, et différemment géré que dans une grande plus grande entreprise. Dans une très petite structure, il est en effet difficile de quitter le volet « production » trop longtemps, de même il n'est pas nécessairement possible de déléguer la formation à d'autres collègues (au bénéfice ou non de la formation des 40h). Cela a des conséquences sur le quotidien des personnes formatrices (tension entre le pôle production et le pôle formation, fractionnement des tâches, multiples casquettes, etc.), mais aussi sur leurs possibilités en termes de soutien, de formation continue, etc.
- En ce qui concerne la formation des apprenti-e-s, on observe une correspondance entre la « réalité » du paysage économique et celle des lieux de formation. Ainsi, le tissu économique est-il fait de PME et les apprenti-e-s sont majoritairement formé-e-s dans ces dernières. Nous n'assistons donc pas au même paradoxe que celui décrit pour les travailleurs adultes (tissu économique largement dominé par les PME, mais avec une majorité d'emplois occupés dans des grandes entreprises (STAT Vaud, à partir de la statistique fédérale sur la structure des entreprises))¹³.

¹³ « Importants en nombre, ces établissements de très petite taille ne regroupent, pourtant, que 6% des EPT ; à l'opposé les 2% d'établissements les plus grands (avec chacun au moins 50 EPT) abritent 43% du volume de l'emploi total. » (Numerus, hors-série, mars 2014, p. 3).

5.1.4 Les personnes formatrices actives surtout dans certains secteurs d'activité

Il faut par ailleurs souligner que certains secteurs sont davantage présents que d'autres dans la formation des apprenti-e-s. C'est le cas des secteurs de l'industrie, des arts et métiers (2) et du secteur de la construction (4), secteurs traditionnellement pourvoyeurs de places d'apprentissage et historiquement impliqués dans la formation par apprentissage. S'ajoute à ces deux secteurs « classiques », le secteur administratif, de la banque et des assurances (7), le secteur tertiaire des services, plus récemment impliqué dans la formation professionnelle, mais ayant une présence très forte, notamment avec la prépondérance des formations d'employé-e-s de commerce, l'une des formations les plus suivies en Suisse.

5.2 Pour aller plus loin/limites

L'absence de données systématiques que ce soit à l'OFS ou au SEFRI, mais aussi, dans une moindre mesure, dans les cantons, souligne l'invisibilité qui entoure en général les personnes formatrices, voire le faible d'intérêt qui leur a été porté jusqu'ici.

Malgré des données lacunaires, nous avons tenté de dresser un premier portrait de la situation en Suisse romande, mais à partir d'autres informations, nous pourrions aller plus loin dans la connaissance de cette population et dans la compréhension des enjeux qui lui sont propres. Cela permettrait également de mieux cibler les offres en matière de formation de base, de formation continue, et enfin de travailler à la reconnaissance de cette fonction.

Notons ici le regret de n'avoir reçu aucune donnée pour le canton de Genève, et des données très partielles pour Neuchâtel et le Valais. Nous aurions pu dresser un portrait plus global avec la présence d'éléments d'informations de l'ensemble des cantons romands, notamment en termes de tailles d'entreprise, de secteurs impliqués, etc.

En ce qui concerne le canton de Genève, des informations auraient pu se révéler utiles en vue d'une analyse comparative. En effet, le canton de Genève étant connu pour son caractère relativement atypique en matière de formation professionnelle, notamment duale, il aurait été intéressant de le comparer aux autres cantons romands.

Notons encore qu'aucun canton n'a pu nous fournir d'indications sur la nationalité des personnes formatrices, ce qui aurait pourtant pu nous permettre d'affiner le profil de cette population. Les personnes formatrices reproduisent-elles un système qu'elles connaissent, y ayant elles-mêmes été immergées (tradition helvétique) ? Cela irait dans le sens des travaux français, soulignant que l'on devient formateur ou formatrice en entreprise, pour avoir soi-même passé par la formation professionnelle (Capdevielle-Mougnibas, 2011). Si de nombreuses personnes d'origine immigrée participent à la formation duale, et ce y compris lorsqu'elles ont été formées dans leur pays d'origine, pourrait-on en déduire (de) la force du modèle helvétique ?

Une autre information s'avèrerait particulièrement pertinente : la formation antérieure. Les personnes ont-elles obtenu un CFC dans le domaine, puis suivi la formation des 40 ou 100 heures, ou étaient-elles engagées dans un processus de formation plus complexe ? Ces indications pourraient nous en dire plus sur les trajectoires des personnes formatrices. En effet, devenir formateur ou formatrice en entreprise peut s'inscrire dans un processus de reconnaissance professionnelle (CFC dans un métier, reconnaissance comme spécialiste ou expert-e, puis passage du côté de la formation) ou un processus de formation tout au long de la vie (devenir personne formatrice étant une première étape vers une ré-orientation de carrière du côté de la formation). La recherche qualitative, en particulier la thèse portant sur les trajectoires des personnes formatrices, permettra de répondre en partie à ce questionnement.

L'âge des personnes formatrices ne nous a pas non plus été transmis. Ce type d'information aurait pu nous permettre de mieux cerner les parcours. Est-ce que devenir formateur ou formatrice est le résultat d'une longue expérience dans la profession (forme de promotion), est-ce une réorientation professionnelle permettant de quitter la pénibilité ou la routine de certaines activités (au terme d'une carrière longue dans l'activité), est-ce une forme de carrière parallèle (un autre type d'engagement dans l'entreprise, une autre identité dans l'entreprise, etc.) ou au contraire est-ce une forme de spécialisation (dès le début de la carrière professionnelle, engagement dans la formation) ?

Les taux d'activité ne nous ayant été transmis que ponctuellement, aucune donnée systématique dans aucun canton ne nous a ainsi permis de faire un lien entre fonction de formateur ou formatrice et taux d'activité. En effet, certaines hypothèses auraient ainsi pu être étayées : par exemple, une fonction aussi prenante, mais pour laquelle l'employeur propose souvent peu d'aménagement, ne peut-elle se faire qu'à plein temps ? Ou encore, serait-elle surtout investie par les personnes à plein temps qui y trouveraient un espace alternatif à l'activité quotidienne ?

Nous ne pourrions qu'esquisser des hypothèses à partir des entretiens individuels, et imaginer une première typologie. Dans le volet qualitatif du projet, les 80 entretiens menés dans les différents cantons romands et auprès de professionnel-le-s de divers secteurs, nous donneront l'occasion de dresser de premières pistes.

Ce premier travail statistique, mais aussi la recherche dans laquelle il s'inscrit, souligne la nécessité de documenter de manière systématique la situation et la réalité des personnes formant en entreprise. Outre la documentation, il serait important de faire un suivi systématique (monitorage), qui permette de percevoir les évolutions et les changements de tendance.

Mieux connaître les personnes formatrices permet non seulement de mieux reconnaître leur rôle clef dans le système dual, mais aussi de mieux répondre à leurs besoins, et ce faisant d'améliorer encore la formation professionnelle suisse.

6 ANNEXES

Annexe 1. Nomenclature OFS simplifiée

1	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage
	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux
	Professions de l'agriculture
	Agriculteurs
	Aides agricoles
	Autres professions de l'agriculture spa
	Professions spéciales dans le secteur de l'agriculture
	Arboriculteurs
	Viticulteurs
	Maraîchers
	Éleveurs et professions apparentées
	Éleveurs et gardiens de grand bétail et d'équidés
	Éleveurs et gardiens de petit bétail et de petits animaux
	Aviculteurs epa
	Pisciculteurs epa
	Autres professions de gardiennage d'animaux
	Professions de l'horticulture et professions apparentées
	Professions de l'horticulture epa
	Fleuristes
	Professions de la sylviculture, de la chasse et de la pêche
	Gardes forestiers
	Bûcherons, forestiers bûcherons et ouvriers sylvicoles
	Professions en rapport avec la chasse et gardes-chasse
	Professions en rapport avec la pêche
2	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)
	Professions de la production de denrées alimentaires, de boissons et de tabacs
	Professions de l'industrie alimentaire
	Fromagers et laitiers
	Bouchers, charcutiers
	Boulangers, pâtisseries et confiseurs
	Meuniers
	Autres professions en rapport avec la production alimentaire
	Professions de la production de boissons
	Brasseurs et malteurs
	Cavistes et technologues en boissons epa
	Professions de l'industrie du tabac, dégustateurs et professions apparentées
	Professions de la manufacture de tabac, cigares et cigarettes
	Testeurs de denrées alimentaires et dégustateurs
	Professions de l'industrie textile et de l'industrie du cuir
	Professions de l'industrie textile
	Professions du filage
	Professions du tissage
	Professions de la finition et de la teinture de textiles
	Autres professions de la production de textiles
	Professions de l'habillement

Tailleurs
Couseurs
Brodeurs
Autres professions dans le domaine traitements de produits textiles
Professions de la fabrication et du traitement des cuirs et des peaux
Tanneurs, fabricants de cuir
Cordonniers et autres métiers de l'industrie de la chaussure
Selliers
Autres métiers du cuir epa
Pelletiers et fourreurs
Professions du travail de la céramique et du verre
Professions du travail de la céramique et du verre
Souffleurs de verre et d'appareils en verre
Opticiens d'instruments
Biseauteurs, polisseurs sur verre epa
Métiers de l'industrie et du traitement de la céramique
Professions de l'usinage de métaux et de la construction de machines
Professions de la production de métaux
Fondeurs epa
Noyauteurs, mouleurs de fonderie
Autres métiers de la production de métaux
Professions de la seconde transformation, du traitement et du revêtement des métaux
Professions de la seconde transformation des métaux sans enlèvement de copeaux
Galvaniseurs et professions de l'affinage de surfaces métalliques
Meuleurs et polisseurs sur métaux
Conducteurs de machines-outils
Fraiseurs et raboteurs
Perceurs sur métaux
Tourneurs industriels (sur métaux)
Décolleteurs, faiseurs de vis
Autres ouvriers travaillant à la seconde transformation des métaux
Professions de la construction métallique et de l'assemblage de métaux
Soudeurs et autres professions de l'assemblage de métaux
Constructeurs d'appareils industriels
Ferblantiers dans l'industrie
Forgerons spa
Constructeurs métalliques et serruriers
Serruriers-constructeurs
Serruriers spa
Autres professions de l'usinage de métaux
Professions de la construction et de l'entretien de machines
Mécaniciens
Mécaniciens de précision et micromécaniciens
Serruriers et monteurs sur machines epa
Mécaniciens de montage et d'entretien et autres mécaniciens
Autres monteurs
Professions de l'électrotechnique, de l'électronique, de l'industrie horlogère, de la construction de véhicules et de l'outillage
Professions de l'électrotechnique et de l'électronique
Electriciens et électroniciens en véhicules

Electromécaniciens
Electroniciens (radio/TV/audio/vidéo)
Electriciens de réseau et monteurs de câbles
Bobineurs epa
Autres électriciens spa
Professions de l'électronique
Monteurs de téléphone et des télégraphes
Professions de l'industrie horlogère
Horlogers
Autres professions de l'horlogerie
Professions de la construction et de l'entretien de véhicules et de l'outillage
Professions de la construction de véhicules (terre, eau, air)
Mécaniciens en automobiles
Mécaniciens de motocyclettes et de bicyclettes
Mécaniciens de machines agricoles, de machines de chantier et de petits appareils
Vernisseurs industriels et peintres en automobiles
Pompistes, personnel de station-service spa
Professions de l'industrie du bois et du papier
Professions de l'industrie du bois
Scieurs, découpeurs de bois
Tourneurs sur bois et matériaux assimilés
Ebénistes
Menuisiers du bâtiment
Autres menuisiers
Autres professions du façonnage du bois et professions de la fabrication d'objets en liège, d'objets de vannerie et d'objets tressés
Professions de l'affinage de la surface du bois
Teinteurs, polisseurs
Autres professions du traitement de la surface du bois
Professions de la fabrication et du traitement du papier
Professions de la fabrication du papier et du carton epa
Autres professions de la fabrication et du traitement du papier et du carton
Professions des arts graphiques
Professions de la préparation à l'impression
Typographes epa
Lithographes
Reprographes
Autres professions des arts graphiques et de la mise en page
Imprimeurs et professions de la reproduction
Imprimeurs
Professions de la reproduction et de la photocopie
Relieurs
Relieurs
Autres professions de la reliure et du façonnage (de produits imprimés)
Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques
Professions de l'industrie chimique
Laborantins en chimie et laborantins spa
Opérateurs en chimie
Photographes de laboratoire
Autres professions du traitement et de la fabrication de produits chimiques

Professions de l'industrie des matières plastiques
Professions de la fabrication et du traitement des matières plastiques
Professions du travail du caoutchouc
Autres professions du façonnage et de la manufacture
Autres professions du façonnage et de la manufacture
Contrôleurs, inspecteurs et trieurs de marchandises
Empaqueteurs
Magasiniers, manutentionnaires
Autres professions du façonnage et de la manufacture
3 Professions de la technique et de l'informatique
Ingénieurs
Ingénieurs
Architectes
Ingénieurs du bâtiment
Ingénieurs en informatique
Ingénieurs en machines
Ingénieurs en installations de chauffage, d'aération et de climatisation
Ingénieurs-électriciens
Ingénieurs en microtechnique et électronique
Ingénieurs forestiers
Ingénieurs agronomes, agronomes
Ingénieurs du génie rural, géomètres
Urbanistes et planificateurs paysagistes
Ingénieurs-chimistes et ingénieurs en technologie alimentaire
Autres ingénieurs
Techniciens
Techniciens
Techniciens-électriciens
Techniciens en électronique
Techniciens en bâtiment et génie civil, chefs de chantier
Techniciens en machines
Techniciens de l'industrie textile
Techniciens en télécommunication
Techniciens en chauffage, ventilation et climatisation
Techniciens sur véhicules et en technique aéronautique
Autres techniciens
Professions du dessin technique
Professions du dessin technique
Dessinateurs en bâtiment et en génie civil
Dessinateurs-géomètres
Dessinateurs techniques
Dessinateurs en constructions métalliques
Dessinateurs de machines
Dessinateurs en installations
Dessinateurs d'intérieurs
Dessinateurs-électriciens
Autres professions du dessin technique
Personnel technique
Personnel technique

Chefs d'exploitations techniques sip
Experts de la production
Contremaîtres sip
Autres ouvriers qualifiés et utilisateurs techniques
Machinistes
Machinistes
Machinistes d'instruments de production d'énergie
Machinistes du bâtiment epa
Machinistes sur bois
Autres machinistes
Chauffeurs de chaudières
Surveillants de machines et d'installations, réviseurs de citernes
Professions de l'informatique
Professions de l'informatique
Informaticiens et analystes
Programmeurs
Opérateurs en informatique
Webmasters epa
Autres professions de l'informatique
4 Professions de la construction et de l'exploitation minière
Professions de la construction
Professions de l'industrie du bâtiment
Maçons
Bétonneurs, cimentiers de la construction, epa
Charpentiers
Constructeurs de routes
Paveurs
Spécialistes du minage, constructeurs de tunnels
Entrepreneurs en bâtiment, contremaîtres du bâtiment et du génie civil epa
Autres professions de l'industrie du bâtiment
Professions de l'aménagement et du parachèvement
Poseurs de revêtements de sols, parqueteurs et carreleurs
Couvreurs
Plâtriers, stucateurs et activités connexes
Peintres, tapissiers
Installateurs et monteurs d'installations de chauffage et de ventilation
Ferblantiers du bâtiment
Isoleurs
Professions de la construction de cheminées d'intérieur et de poêles de faïence, poêliers-fumistes
Vitriers
Installateurs et monteurs-électriciens
Planificateurs et installateurs sanitaires
Autres professions de l'aménagement et du parachèvement
Professions de l'exploitation minière, du travail de la pierre et de la fabrication de matériaux de construction
Professions de l'extraction des produits du sous-sol
Professions de l'exploitation minière et de l'extraction des produits du sous-sol
Professions du travail de la pierre
Equarrisseurs et tailleurs de pierres
Autres travaux de la pierre et polisseurs de pierres

	Professions de la fabrication de matériaux de construction et de pierres à bâtir
	Professions de la fabrication de matériaux de construction et de pierres à bâtir
5	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation
	Professions commerciales et de la vente
	Professions de l'achat et de la vente
	Acheteurs
	Vendeurs, employés du commerce de détail
	Caissiers
	Libraires, éditeurs
	Droguistes
	Marchands d'animaux
	Autres professions de la vente
	Représentants, voyageurs de commerce
	Autres commerçants et négociants
	Professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire
	Professions de la publicité et du marketing
	Spécialistes en publicité
	Spécialistes en relations publiques
	Spécialistes en marketing
	Spécialistes en études du marché et en sondages d'opinions
	Personnel qualifié du tourisme
	Employés d'agences de voyage
	Guides de voyages organisés, guides, hôtesses
	Autres spécialistes du tourisme et des loisirs
	Agents fiduciaires epa
	Experts-comptables, réviseurs
	Agents fiduciaires, conseillers fiscaux
	Autres commerçants du secteur tertiaire
	Courtiers, prêteurs, commissaires-priseurs
	Courtiers, commissaires-priseurs
	Prêteurs et loueurs
	Professions des transports et de la circulation
	Professions du trafic ferroviaire et funiculaire
	Régulateurs d'exploitation ferroviaire, fonctionnaires de station, secrétaires ferroviaires
	Monteurs de voies, cantonniers de la voie ferrée
	Aiguilleurs de pavillon, fonctionnaires de poste d'aiguillage
	Employés de dépôt et employés aux manoeuvres (chemin de fer)
	Contrôleurs (transports publics)
	Conducteurs de locomotives et de tramways epa
	Personnel des funiculaires et des téléphériques
	Autres professions du trafic ferroviaire et à câbles
	Professions du trafic routier
	Professions du transport de personnes epa
	Conducteurs de camion
	Autres chauffeurs et conducteurs
	Moniteurs d'auto-école et experts en automobiles
	Professions de la navigation
	Capitaines de bateaux, timoniers epa
	Matelots et autres professions de la navigation

Professions de l'aviation
Pilotes, instructeurs de vol
Directeurs du trafic aérien
Personnel de cabine epa
Autres professions du trafic aérien
Autres professions du transport et de la circulation, messagers
Personnel du transport et de l'expédition
Garçons de course, messagers
Autres professions du transport et de la circulation
Professions des postes et télécommunications
Professions des PTT
Employés des postes et secrétaires d'exploitation
Assistants d'exploitation des PTT
Fonctionnaires de distribution PTT
Téléopérateurs et téléphonistes PTT
Autres professions des postes
Autres professions des télécommunications
6 Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels
Professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique
Professions de la restauration et de l'hôtellerie
Hôteliers, directeurs de restaurants
Personnel de réception
Personnel de service
Femmes de chambre et personnel de la lingerie et de l'économat
Personnel de cuisine
Autres professions de la restauration
Professions de l'économie domestique
Intendants de maison
Employés de maison
Professions du nettoyage, de l'hygiène et des soins corporels
Professions du nettoyage et de l'entretien
Nettoyeurs de textiles, nettoyeurs à sec
Repasseurs, blanchisseurs
Concierges, nettoyeurs de locaux et de bâtiments
Ramoneurs
Autres professions du nettoyage
Professions de l'hygiène publique
Agents ou entrepreneurs des pompes funèbres
Professions de l'élimination et du recyclage des ordures
Autres professions de l'hygiène publique et de la propreté
Professions des soins corporels
Coiffeurs
Esthéticiens
Manucures et pédicures
Autres professions de l'hygiène corporelle
7 Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires
Entrepreneurs, directeurs et fonctionnaires supérieurs
Entrepreneurs, directeurs et fonctionnaires supérieurs
Entrepreneurs, directeurs

Fonctionnaires supérieurs de l'administration publique
Secrétaires, fonctionnaires de partis, d'associations
Spécialistes du personnel
Cadres moyens sip
Professions commerciales et administratives
Professions commerciales et administratives
Employés de commerce, de bureau spa
Fonctionnaires d'administration epa
Comptables
Spécialistes en immobilier et gérants
Spécialistes en importation et exportation
Spécialistes en organisation et planification epa
Autres employés d'administration
Professionnels de la banque et employés d'assurance
Professionnels de la banque et employés d'assurance
Professions bancaires spa
Agents et inspecteurs d'assurances
Professions des assurances spa
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité
Police
Gardiens, surveillants
Pompiers professionnels, protection civile
Militaires de carrière epa
Autres professions de la sécurité
Douane et gardes-frontières
Professions judiciaires
Professions judiciaires
Juges, procureurs
Greffiers
Avocats, notaires
Autres représentants de la justice et conseillers juridiques
8 Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Professions des médias et professions apparentées
Auteurs de textes, professionnels des médias: presse écrite, audio-visuel
Journalistes, rédacteurs
Correcteurs, lecteurs
Traducteurs, interprètes
Autres auteurs de textes, autres professionnels des médias: presse écrite, audio-visuel
Bibliothécaires, conservateurs et professions apparentées
Bibliothécaires
Archivistes, documentalistes
Conservateurs, professionnels des musées
Professions du théâtre et professions des médias audio-visuels
Peintres de décors et accessoiristes
Régisseurs, metteurs en scène, producteurs
Techniciens en audio-visuel
Cameramen et techniciens de l'image
Photographes

Autres professions de la production audio-visuelle
Professions artistiques
Musiciens
Musiciens, compositeurs et chefs d'orchestre
Chanteurs
Professions du monde du spectacle et autres professions artistiques
Acteurs
Danseurs, professeurs de danse, chorégraphes
Artistes
Modèles, mannequins
Autres professions du spectacle
Créateurs artistiques et autres
Sculpteurs sur pierre
Artistes peintres, dessinateurs
Graphistes et dessinateurs d'affiches
Designers, créateurs de mode
Autres créateurs artistiques
Artisans d'art
Orfèvres
Autres fabricants de bijoux
Graveurs et sculpteurs sur bois epa
Céramistes, potiers
Peintres sur céramique et verre
Fabricants et accordeurs d'instruments de musique
Décorateurs, étalagistes
Restaurateurs d'oeuvres d'art
Architectes d'intérieurs
Autres artisans d'art
Professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation
Professions de l'assistance sociale et de l'éducation
Assistants sociaux
Educateurs spécialisés
Directeurs de homes et de crèches
Autres professions de l'assistance sociale
Professions de l'assistance spirituelle
Prêtres ordonnés, pasteurs
Autres professions de l'assistance spirituelle
Membres d'un ordre religieux
Aides professionnels de l'assistance spirituelle
Professions de l'enseignement et de l'éducation
Corps enseignant de l'enseignement supérieur (universitaire et professionnel)
Professeurs d'université et d'écoles professionnelles supérieures
Assistants universitaires sip
Professeurs de l'enseignement secondaire (lycée, collège)
Professeurs de l'enseignement secondaire (lycée, collège, gymnase, école normale, école de commerce)
Enseignants des classes supérieures de l'enseignement secondaire
Enseignants des classes supérieures, des classes de formation pratique et des classes d'orientation
Instituteurs (école primaire)
Instituteurs (école primaire)

Enseignants du degré préscolaire
Jardinières d'enfants, éducatrices de la petite enfance
Professeurs d'école professionnelle, spécialisée ou à programme d'enseignement spécial
Enseignants d'école professionnelle et d'école spécialisée
Enseignants dans une classe à programme d'enseignement spécial, pédagogues thérapeutiques
Professeurs de musique et de chant
Professeurs de dessin, maîtres d'activités créatrices manuelles
Professeurs de gymnastique et d'éducation physique
Autres enseignants et pédagogues
Formateurs d'adultes
Divers professeurs spécialisés
Enseignants et instructeurs
Pédagogues
Professions des sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes
Professions des sciences économiques et sociales, conseillers d'orientation professionnelle et psychologues
Professions des sciences économiques
Sociologues et politologues
Psychologues et conseillers en orientation professionnelle
Professions des sciences humaines
Philologues
Historiens et archéologues
Autres professions des sciences humaines
Professions des sciences naturelles, physiques et exactes
Biologistes
Géographes, météorologues
Chimistes
Mathématiciens, statisticiens
Physiciens
Experts de la protection de l'environnement
Autres professions des sciences naturelles, physiques et exactes
Professions de la santé
Professions de la médecine humaine et de la pharmacie
Médecins
Assistants médicaux
Pharmaciens
Aides en pharmacie
Professions de la thérapeutique et de la technique médicale
Physiothérapeutes, ergothérapeutes
Psychothérapeutes (non-médecins)
Guérisseurs, naturopathes
Opticiens
Masseurs
Assistants médico-techniques
Autres professions de la thérapeutique et de la technique médicale
Laborantins médicaux
Professions des soins dentaires
Dentistes
Techniciens-dentistes
Aides en médecine dentaire

Hygiénistes dentaires
Professions de la médecine vétérinaire
Vétérinaires
Assistants en médecine vétérinaire
Auxiliaires soignants
Sages-femmes
Infirmiers en pédiatrie et hygiène maternelle
Infirmiers en psychiatrie
Infirmiers diplômés
Aides hospitaliers, aides-infirmiers
Aides familiales, communales ou non
Autres professions soignantes
Professions du sport et du divertissement
Professions du sport et du divertissement
Sportifs professionnels et entraîneurs sportifs
Autres professions du sport et du divertissement
9 Indications non classifiables
Professions du secteur tertiaire spa
Professions du secteur tertiaire spa
Professions du secteur tertiaire spa
Professions de l'administration publique non classifiables
Autres professions non classifiables
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie
Personnes exerçant une fonction de cadre ou d'expert non définie précisément
Personnes dont l'activité professionnelle manuelle ne peut être définie
Personnes dont l'activité professionnelle non manuelle ne peut être définie
Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie
Diplômes de fin d'études, non axés sur une profession spécifique
Diplômes de fin d'études, non axés sur une profession spécifique
Diplômes du niveau secondaire II
Diplômes du niveau tertiaire
Diplômes non attribuables

Annexe 2. Regroupement des données sur les entreprises formatrices selon les catégories OFS, d'après les données OFS 2015, Données structurelles des entreprises

Données selon catégories	Regroupement cat. OFS
Secteur primaire	
A. Agriculture et pêche	1
Secteur secondaire	
B. Industries extractives	2
C. Industrie manufacturière	2
D. Electricité, gaz etc	2
E. eau, gestion des déchets etc.	
F. Construction	4
Secteur tertiaire	
G. Commerce; automobiles	5
H. Transports et entreposage	5
I. Hébergement et restauration	6
J. Information et communication	3
K. Finance et assurance	7
L. Immobilier	7
M. Activités spécialisées	9
N. Services administratifs	7
O. Administration publique	7
P. Enseignement	8
Q. Santé et action sociale	8
R. Arts, spectacles	8
S. Autres activités de services	9

Annexe 3. Nombre de formateurs par métier et par canton

Nombre de formateurs par métier	BE (f)	JU	VD	TOTAL
Agent d'exploitation CFC	6	34		40
Agent de propreté AFP	1		9	10
Agent de propreté CFC	1	4	14	19
Agent d'entretien de bateaux			8	8
Agent d'exploitation CFC			90	90
Agent en information documentaire CFC	4	13	17	34
Agent relation client CFC			2	2
Agent technique des matières synthétiques CFC	1			1
Agriculteur CFC	27	28	167	222
Agropraticien AFP	9		7	16
Agropraticien AFP - orientation agriculture		1		1
Aide en informatique AFP	1		3	4
Aide en soins et accompagnement AFP			15	15
Aide en soins et accompagnement AFP	11	13		24
Aide en technique du bâtiment AFP	7		21	28
Aide-carreleur AFP			4	4
Aide-constructeur métallique AFP	3	1	3	7
Aide-maçon AFP	4		4	8
Aide-menuisier AFP	7		4	11
Aide-peintre AFP	3			3
Aide-polybâtitseur AFP	4		2	6
Arboriculteur CFC			4	4
Artisan du cuir et du textile CFC			8	8
Assistant de bureau AFP	3		18	21
Assistant dentaire CFC	13	41	147	201
Assistant du commerce de détail AFP	14		38	52
Assistant en boucherie et charcuterie AFP	1		5	6
Assistant en maintenance d'automobiles AFP	22		27	49
Assistant en médecine vétérinaire CFC	3	15	39	57
Assistant en médias imprimés AFP			1	1
Assistant en pharmacie CFC	19	30	205	254
Assistant en promotion de l'activité physique et santé CFC	5	4	18	27
Assistant en soins et santé communautaire CFC	45	9	164	218
Assistant en traitement de surface AFP	1			1
Assistant médical CFC	15	30	59	104
Assistant socio-éducatif CFC	80		477	557
Assistant socio-éducatif CFC - Acc. des enfants		41		41
Assistant socio-éducatif CFC - Acc. Des personnes âgées		4		4
Assistant socio-éducatif CFC - Acc. Des personnes handicapées		5		5
Assistant vernisseur AFP			8	8
Assistant-coiffeur	2			2
Assistant-constructeur de routes AFP	3		1	4
Automaticien CFC	5	19	24	48
Aviculteur CFC			1	1
Bijoutier CFC	1		4	5
Bottier-orthopédiste CFC		1	2	3
Boucher-charcutier CFC	8	37	29	74
Boulangier-pâtissier-confiseur AFP	1		4	5
Boulangier-pâtissier-confiseur CFC	14	46	100	160
Carreleur CFC	9	8	24	41
Carrossier-peintre CFC	11	21	92	124
Carrossier-tôlier CFC	10	15	65	90
Caviste CFC			12	12
Céramiste CFC		1		1

Charpentier CFC	9	9	74	92
Coiffeur AFP	12		10	22
Coiffeur CFC	24	59	148	231
Concepteur en multimédia			4	4
Conducteur de véhicules lourds CFC	1	5	24	30
Constructeur d'appareils industriels CFC		29	19	48
Constructeur de bateaux			10	10
Constructeur de fondations CFC			3	3
Constructeur de routes CFC	8	84	12	104
Constructeur de sols industriels et de chapes CFC			2	2
Constructeur d'éléments en béton préfabriqués CFC		5		5
Constructeur d'installations de ventilation CFC			6	6
Constructeur métallique CFC	7	31	60	98
Cordonnier CFC			1	1
Courtepointier CFC			3	3
Créateur de tissu CFC			1	1
Créateur de vêtements CFC			8	8
Cuisinier CFC	39	73	267	379
Cuisinier en diététique CFC	4	1	5	10
Décorateur d'intérieurs	5	3	5	13
Décoratrice	2			2
Dessinateur CFC	32	133	285	450
Doreur-Encadreur CFC			1	1
Droguiste CFC	7	8	14	29
Ebéniste CFC			52	52
Electricien de montage CFC	4		60	64
Electricien de réseau CFC	2	14	23	39
Electronicien CFC		6	9	15
Electronicien en multimédia CFC	1	1	20	22
Electroplaste CFC	13	6	2	21
Electropraticien	1			1
Employé d'exploitation AFP	7			7
Employé de commerce CFC	225	272	1245	1742
Employé de commerce CFC (assurance privée) - Profil "E"		10		10
Employé de commerce CFC (banque) - Profil "E"		20		20
Employé en cuisine AFP	6		34	40
Employé en économie familiale CCC			107	107
Employé en industrie laitière AFP	1		3	4
Employé en intendance AFP	7	1	7	15
Employé en restauration AFP	4	1	5	10
Employée de collectivité	1			1
Esthéticien CFC	4		54	58
Facteur d'instruments de musique CFC			1	1
Ferblantier CFC	4	13	52	69
Fleuriste AFP	4		2	6
Fleuriste CFC	5	16	30	51
Forestier-bûcheron CFC	9	28	73	110
Gardien d'animaux CFC	2	1		3
Gardien d'animaux CFC			23	23
Gardien de cheval AFP	1			1
Géomaticien CFC	2	17	51	70
Gestionnaire du commerce de détail CFC	76	263	584	923
Gestionnaire en intendance CFC	28	2	68	98
Graphiste CFC	1	1	24	26
Horloger CFC	14	21	6	41
Horticulteur AFP	2		11	13
Horticulteur CFC	12	45	159	216

Informaticien CFC	21	36	110	167
Installateur en chauffage CFC	7	62	44	113
Installateur sanitaire CFC	12	33	63	108
Installateur-électricien CFC	26	112	152	290
Interactive Media Designer CFC			4	4
Laborantin CFC			30	30
Laborantin CFC (orientation biologie)		13		13
Laborantin CFC (orientation chimie)		12		12
Laborantin en physique			5	5
Libraire CFC			8	8
Logisticien AFP	3		6	9
Logisticien CFC	23	62	116	201
Luthier			1	1
Maçon CFC	20	116	77	213
Maquettiste d'architecture			5	5
Maquettiste d'architecture CFC		1		1
Maraîcher CFC			9	9
Marbrier CFC			5	5
Marbrier du bâtiment CFC		1		1
Maréchal-ferrant CFC	3	3	7	13
Mécanicien d'appareils à moteur CFC		1	4	5
Mécanicien de production CFC	30	47		77
Mécanicien deux-roues	2			2
Mécanicien en cycles CFC	1	1	15	17
Mécanicien en machines agricoles CFC	5	54	43	102
Mécanicien en machines de chantier CFC	1	4	13	18
Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	31	20		51
Mécanicien en motocycles			8	8
Mécanicien en motocycles CFC	3	4	21	28
Mécanicien maintenance d'automobiles CFC			255	255
Mécanicien-boîtier		1		1
Mécanicienn(e) de production CFC			15	15
Mécapratien	21			21
Mécatronicien d'automobiles CFC	10	111	53	174
Mécatronicien de remontées mécaniques CFC			2	2
Médiaticien CFC	2	1	23	26
Menuisier CFC	37		116	153
Menuisier CFC - orientation ébenisterie		2		2
Menuisier CFC - orientation menuiserie		90		90
Meunier CFC			4	4
Meunier CFC - orientation alimentation animale		1		1
Micromécanicien CFC	7		5	12
Micromécanicien CFC - orientation CNC & FAO		5		5
Micromécanicien CFC - orientation décolletage		1		1
Micromécanicien CFC - orientation étampes/moules		2		2
Micromécanicien CFC - orientation prototype		2		2
Modelleur technique CFC		5		5
Monteur automatique CFC		7	9	16
Monteur frigoriste CFC		2	16	18
Nettoyeur de textiles CFC		1	3	4
Nettoyeur en bâtiment	1			1
Opérateur de machines automatisées CFC	1	16	10	27
Opérateur de médias imprimés CFC		1	7	8
Opérateur en horlogerie AFP	3	11	4	18
Opérateur en sciage d'édifice CFC			1	1
Opticien CFC	8	6	65	79
Orthopédiste CFC			6	6

Ouvrier de boulangerie-pâtisserie	1			1
Ouvrier de carrosserie	3			3
Ouvrier de la métallurgie	2			2
Ouvrier du bâtiment	3			3
Paveur CFC	1		2	3
Peintre CFC	7	29		36
Peintre en bâtiments	14		116	130
Photographe CFC		1	7	8
Planificateur-électricien CFC		12	25	37
Plâtrier			6	6
Plâtrier constructeur à sec CFC	1	4		5
Plâtrier-peintre			32	32
Poêlier-fumiste CFC	1		3	4
Polisseur AFP	1	37		38
Polybâtitseur CFC	3	3	33	39
Polydesigner 3D CFC	5	6	21	32
Polygraphe CFC	6		26	32
Polygraphe CFC			3	3
Polymécanicien CFC	58	244	52	354
Poseur de sol - parquet CFC	3	8	31	42
Praticien en denrées alimentaires AFP	1			1
Praticien en mécanique AFP	1	3	4	8
Praticien en pneumatiques AFP	2		9	11
Praticien forestier AFP	9			9
Praticien sur bois AFP	10		5	15
Professionnel du cheval CFC	2	1	21	24
Professions du dessin technique	18	48	26	92
Projeteur en technique du bâtiment CFC	19	3	46	68
Projeteur frigoriste CFC			1	1
Ramoneur CFC	3	10	22	35
Réalisateur publicitaire CFC	2	4	25	31
Recycleur CFC	1	1	4	6
Scieur de l'industrie du bois CFC		5		5
Serrurier sur véhicules CFC			2	2
Spécialiste en hôtellerie CFC	2		23	25
Spécialiste en photographie CFC			6	6
Spécialiste en restauration CFC	7	13	64	84
Spécialiste en restauration de système CFC			6	6
Tailleur de pierre CFC			6	6
Technicien-dentiste CFC		5	15	20
Techniscéniste CFC	1		18	19
Techno-imprimeur	3			3
Technologue du lait CFC	8	8	17	33
Technologue en assainissement CFC			4	4
Technologue en denrées alimentaires CFC	3		9	12
Technologue en emballage CFC			3	3
Technologue en impression CFC	1	7	29	37
Technologue en industrie laitière	1			1
Technologue en production chimique et pharmaceutique CFC			1	1
Télématicien CFC	1	4	9	14
Termineur en habillage horloger CFC		12		12
Vernisseur industriel CFC	1		2	3
Viticulteur CFC			30	30
Vitrier CFC			11	11
Total général	1443	2914	7728	12085

Annexe 4. Métier par canton et par sexe

Formation	BE (f)				JU				VD			Total	
	Couple	F	H	N/R	Total	F	H	N/R	Total	F	H		Total
Agent d'exploitation CFC			6		6		34		34				40
Agent de propreté AFP			1		1					1	8	9	10
Agent de propreté CFC			1		1	1	3		4	1	13	14	19
Agent d'entretien de bateaux											8	8	8
Agent d'exploitation CFC										3	87	90	90
Agent en information documentaire CFC		4			4	10	3		13	13	4	17	34
Agent relation client CFC										1	1	2	2
Agent technique des matières synthétiques CFC			1		1								1
Agriculteur CFC			27		27	1	25	2	28	8	159	167	222
Agropraticien AFP			9		9						7	7	16
Agropraticien AFP - orientation agriculture							1		1				1
Aide en informatique AFP			1		1						3	3	4
Aide en soins et accompagnement AFP										13	2	15	15
Aide en soins et accompagnement AFP		11			11	12	1		13				24
Aide en technique du bâtiment AFP			7		7						21	21	28
Aide-carreleur AFP											4	4	4
Aide-constructeur métallique AFP		1	2		3		1		1		3	3	7
Aide-maçon AFP			4		4						4	4	8
Aide-menuisier AFP		1	6		7						4	4	11
Aide-peintre AFP			3		3								3
Aide-polybâtitseur AFP			4		4						2	2	6
Arboriculteur CFC											4	4	4
Artisan du cuir et du textile CFC										1	7	8	8
Assistant de bureau AFP		1	2		3					11	7	18	21
Assistant dentaire CFC		5	8		13	25	16		41	135	12	147	201
Assistant du commerce de détail AFP		6	8		14					17	21	38	52
Assistant en boucherie et charcuterie AFP			1		1						5	5	6
Assistant en maintenance d'automobiles AFP			22		22						27	27	49
Assistant en médecine vétérinaire CFC		2	1		3	10	5		15	24	15	39	57
Assistant en médias imprimés AFP											1	1	1
Assistant en pharmacie CFC		8	11		19	25	5		30	122	83	205	254
Assistant en promotion de l'activité physique et santé CFC			5		5		4		4	2	16	18	27
Assistant en soins et santé communautaire CFC		33	12		45	9			9	138	26	164	218
Assistant en traitement de surface AFP			1		1								1
Assistant médical CFC		11	4		15	22	8		30	58	1	59	104
Assistant socio-éducatif CFC	1	74	5		80					402	75	477	557
Assistant socio-éducatif CFC - Acc. des enfants						40	1		41				41

Assistant socio-éducatif CFC - Acc. Des personnes âgées					1	1	2	4				4
Assistant socio-éducatif CFC - Acc. Des personnes handicapées					3	2		5				5
Assistant vernisseur AFP									1	7	8	8
Assistant-coiffeur			2	2								2
Assistant-constructeur de routes AFP			3	3					1	1		4
Automaticien CFC			5	5		19		19		24	24	48
Aviculteur CFC									1	1		1
Bijoutier CFC			1	1					3	1	4	5
Bottier-orthopédiste CFC						1		1		2	2	3
Boucher-charcutier CFC			8	8	2	34	1	37		29	29	74
Boulangier-pâtissier-confiseur AFP			1	1					1	3	4	5
Boulangier-pâtissier-confiseur CFC		2	12	14	7	37	2	46	5	95	100	160
Carreleur CFC			9	9		8		8		24	24	41
Carrossier-peintre CFC			11	11	1	20		21	4	88	92	124
Carrossier-tôlier CFC			10	10	1	14		15		65	65	90
Caviste CFC										12	12	12
Céramiste CFC						1		1				1
Charpentier CFC			9	9		9		9	1	73	74	92
Coiffeur AFP		7	5	12					9	1	10	22
Coiffeur CFC		16	8	24	52	7		59	112	36	148	231
Concepteur en multimédia									1	3	4	4
Conducteur de véhicules lourds CFC		1		1		5		5	3	21	24	30
Constructeur d'appareils industriels CFC						28	1	29		19	19	48
Constructeur de bateaux										10	10	10
Constructeur de fondations CFC										3	3	3
Constructeur de routes CFC			8	8		84		84		12	12	104
Constructeur de sols industriels et de chapes CFC										2	2	2
Constructeur d'éléments en béton préfabriqués CFC						5		5				5
Constructeur d'installations de ventilation CFC										6	6	6
Constructeur métallique CFC			7	7		30	1	31		60	60	98
Cordonnier CFC										1	1	1
Courtepointier CFC									2	1	3	3
Créateur de tissu CFC										1	1	1
Créateur de vêtements CFC									7	1	8	8
Cuisinier CFC		8	31	39	7	66		73	18	249	267	379
Cuisinier en diététique CFC			4	4	1			1		5	5	10
Décorateur d'intérieurs			5	5		3		3		5	5	13
Décoratrice		2		2								2
Dessinateur CFC		2	30	32	15	118		133	26	259	285	450
Doreur-Encadreur CFC									1		1	1
Droguiste CFC		4	3	7	6	2		8	4	10	14	29
Ebéniste CFC									1	51	52	52

Electricien de montage CFC			4	4				1	59	60	64		
Electricien de réseau CFC			2	2		14		14	23	23	39		
Electronicien CFC						6		6	9	9	15		
Electronicien en multimédia CFC			1	1		1		1	19	20	22		
Electroplaste CFC			13	13		6		6	2	2	21		
Electropraticien			1	1							1		
Employé d'exploitation AFP			7	7							7		
Employé de commerce CFC		128	97	225	169	103		272	745	500	1245	1742	
Employé de commerce CFC (assurance privée) - Profil "E"					2	8		10				10	
Employé de commerce CFC (banque) - Profil "E"					10	9	1	20				20	
Employé en cuisine AFP			6	6					2	32	34	40	
Employé en économie familiale CCC									106	1	107	107	
Employé en industrie laitière AFP			1	1					1	2	3	4	
Employé en intendance AFP		5	2	7	1			1	7		7	15	
Employé en restauration AFP		1	3	4	1			1	3	2	5	10	
Employée de collectivité		1		1								1	
Esthéticien CFC		4		4					52	2	54	58	
Facteur d'instruments de musique CFC										1	1	1	
Ferblantier CFC			4	4		13		13		52	52	69	
Fleuriste AFP		3	1	4					2		2	6	
Fleuriste CFC		5		5	15	1		16	27	3	30	51	
Forestier-bûcheron CFC			9	9		28		28		73	73	110	
Gardien d'animaux CFC			2	2		1		1				3	
Gardien d'animaux CFC									8	15	23	23	
Gardien de cheval AFP		1		1								1	
Géomaticien CFC			2	2	2	14	1	17	6	45	51	70	
Gestionnaire du commerce de détail CFC	1	39	33	3	76	189	70	4	263	254	330	584	923
Gestionnaire en intendance CFC		22	4	2	28		2		2	62	6	68	98
Graphiste CFC			1	1		1		1	7	17	24	26	
Horloger CFC		1	13	14	4	17		21		6	6	41	
Horticulteur AFP			2	2					2	9	11	13	
Horticulteur CFC			12	12	1	44		45	6	153	159	216	
Informaticien CFC			21	21		36		36	7	103	110	167	
Installateur en chauffage CFC			7	7		62		62		44	44	113	
Installateur sanitaire CFC			12	12		33		33		63	63	108	
Installateur-électricien CFC			26	26	2	109	1	112	5	147	152	290	
Interactive Media Designer CFC									2	2	4	4	
Laborantin CFC									15	15	30	30	
Laborantin CFC (orientation biologie)						12	1	13				13	
Laborantin CFC (orientation chimie)						6	6	12				12	
Laborantin en physique									2	3	5	5	
Libraire CFC									6	2	8	8	
Logisticien AFP			3	3					2	4	6	9	

Logisticien CFC		4	19		23	4	57	1	62	14	102	116	201
Luthier											1	1	1
Maçon CFC			20		20		114	2	116		77	77	213
Maquettiste d'architecture										2	3	5	5
Maquettiste d'architecture CFC							1		1				1
Maraîcher CFC											9	9	9
Marbrier CFC											5	5	5
Marbrier du bâtiment CFC							1		1				1
Maréchal-ferrant CFC			3		3		3		3		7	7	13
Mécanicien d'appareils à moteur CFC							1		1		4	4	5
Mécanicien de production CFC			30		30		46	1	47				77
Mécanicien deux-roues			2		2								2
Mécanicien en cycles CFC			1		1		1		1		15	15	17
Mécanicien en machines agricoles CFC			5		5		54		54		43	43	102
Mécanicien en machines de chantier CFC			1		1		4		4		13	13	18
Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC			31		31		20		20				51
Mécanicien en motocycles											8	8	8
Mécanicien en motocycles CFC			3		3		4		4		21	21	28
Mécanicien maintenance d'automobiles CFC										1	254	255	255
Mécanicien-boîtier							1		1				1
Mécanicienn(e) de production CFC											15	15	15
Mécapraticien			21		21								21
Mécatronicien d'automobiles CFC			10		10		111		111		53	53	174
Mécatronicien de remontées mécaniques CFC											2	2	2
Médiaticien CFC			2		2		1		1	7	16	23	26
Menuisier CFC			1	36	37						116	116	153
Menuisier CFC - orientation ébenisterie							2		2				2
Menuisier CFC - orientation menuiserie							90		90				90
Meunier CFC											4	4	4
Meunier CFC - orientation alimentation animale							1		1				1
Micromécanicien CFC			7		7						5	5	12
Micromécanicien CFC - orientation CNC & FAO							5		5				5
Micromécanicien CFC - orientation décolletage							1		1				1
Micromécanicien CFC - orientation étampes/moules							2		2				2
Micromécanicien CFC - orientation prototype							2		2				2
Modeleur technique CFC							5		5				5
Monteur automatique CFC							6	1	7		9	9	16
Monteur frigoriste CFC							2		2	1	15	16	18
Nettoyeur de textiles CFC							1		1	2	1	3	4
Nettoyeur en bâtiment			1		1								1
Opérateur de machines automatisées CFC			1		1	2	13	1	16	1	9	10	27

Opérateur de médias imprimés CFC						1		1	2	5	7	8
Opérateur en horlogerie AFP		3	3	4	7			11	1	3	4	18
Opérateur en sciage d'édifice CFC										1	1	1
Opticien CFC		1	7	8	3	3		6	17	48	65	79
Orthopédiste CFC										6	6	6
Ouvrier de boulangerie-pâtisserie		1	1									1
Ouvrier de carrosserie		3	3									3
Ouvrier de la métallurgie		2	2									2
Ouvrier du bâtiment		3	3									3
Paveur CFC		1	1							2	2	3
Peintre CFC		1	6	7		29		29				36
Peintre en bâtiments		14	14						1	115	116	130
Photographe CFC						1		1		7	7	8
Planificateur-électricien CFC						11	1	12	1	24	25	37
Plâtrier										6	6	6
Plâtrier constructeur à sec CFC		1	1		4			4				5
Plâtrier-peintre										32	32	32
Poêlier-fumiste CFC		1	1							3	3	4
Polisseur AFP		1	1	4	32	1		37				38
Polybâtitseur CFC		3	3		3			3	1	32	33	39
Polydesigner 3D CFC		2	3	5	4	2		6	12	9	21	32
Polygraphe CFC		4	2	6					4	22	26	32
Polygraphe CFC									2	1	3	3
Polymécanicien CFC		1	57	58	2	241	1	244	1	51	52	354
Poseur de sol - parquet CFC		3	3		8			8		31	31	42
Praticien en denrées alimentaires AFP		1	1									1
Praticien en mécanique AFP		1	1		3			3		4	4	8
Praticien en pneumatiques AFP		2	2							9	9	11
Praticien forestier AFP		9	9									9
Praticien sur bois AFP		10	10							5	5	15
Professionnel du cheval CFC		2	2		1			1	14	7	21	24
Professions du dessin technique		3	15	18	4	43	1	48	3	23	26	92
Projeteur en technique du bâtiment CFC		19	19		3			3	1	45	46	68
Projeteur frigoriste CFC										1	1	1
Ramoneur CFC		3	3	1	9			10		22	22	35
Réalisateur publicitaire CFC		2	2	1	3			4	4	21	25	31
Recycleur CFC		1	1		1			1		4	4	6
Scieur de l'industrie du bois CFC						5		5				5
Serrurier sur véhicules CFC										2	2	2
Spécialiste en hôtellerie CFC		2		2					19	4	23	25
Spécialiste en photographie CFC										6	6	6
Spécialiste en restauration CFC		3	4	7	10	2	1	13	19	45	64	84
Spécialiste en restauration de système CFC									3	3	6	6

Tailleur de pierre CFC										6	6	6	
Technicien-dentiste CFC					1	4		5	2	13	15	20	
Techniscéniste CFC			1	1						18	18	19	
Techno-imprimeur		1	2	3								3	
Technologue du lait CFC		1	7	8		8		8		17	17	33	
Technologue en assainissement CFC										4	4	4	
Technologue en denrées alimentaires CFC			3	3					3	6	9	12	
Technologue en emballage CFC										3	3	3	
Technologue en impression CFC			1	1		7		7	5	24	29	37	
Technologue en industrie laitière			1	1								1	
Technologue en production chimique et pharmaceutique CFC										1	1	1	
Télématicien CFC			1	1		4		4		9	9	14	
Termineur en habillage horloger CFC					1	10	1	12				12	
Vernisseur industriel CFC			1	1						2	2	3	
Viticulteur CFC									1	29	30	30	
Vitrier CFC									1	10	11	11	
Total général	2	433	1003	5	1443	706	2180	28	2914	2625	5103	7728	12085

7 BIBLIOGRAPHIE

- Bahl, A. (2008). Die Situation des ausbildenden Personals in der betrieblichen Bildung (SIAP). Bonn: Bundesinstitut für Berufsbildung.
- Bahl, A. (2012). Ausbildendes Personal in der betrieblichen Bildung: Empirische befunde und strukturelle Fragen zur Kompetenzentwicklung. Bonn: Bundesinstitut für Berufsbildung.
- Barras, M. (2011). *Transition école-monde professionnel: Etude des paramètres en lien avec la formation en entreprise facilitant l'insertion professionnelle des adolescents. Analyse du point de vue de six formateurs actifs en entreprise.* Mémoire de master. IFFP. Lausanne.
- Baumeler, C., Ertelt, B.-J., & Frey, A. (Eds.). (2012). *Diagnostik und Prävention von Ausbildungsabbrüchen in der Berufsbildung* (Vol. 1). Landau: Verlag Empirische Pädagogik.
- Capdevielle-Mougnibas, V. (2011). *Quelle place pour les apprentis-salariés dans les petites entreprises ? Représentations de l'apprenti et rapport à la fonction de tuteur des artisans-maîtres d'apprentissage dans l'apprentissage salarié de niveau V.* Appel à projet. Université Toulouse Le Mirail. Toulouse.
- Capdevielle-Mougnibas, V., Cohen-Scali, V., Courtinat-Camps, A., de Léonardis, M., Favreau, C., Fourchard, F., . . . Huet-Gueye, M. (2013). *Quelle place pour les apprentis dans les petites entreprises? Représentations de l'apprenti et rapport à la fonction de tuteur des maîtres d'apprentissage dans l'apprentissage de niveau V.* Toulouse: Université de Toulouse.
- Cohen-Scali, V. (2012). The role of the relationship with the company tutor on the perception of stress and the career commitment of young people in alternating training. In L. Chisholm, K. Lunardon, A. Ostendorf, & P. P. Pasqualoni (Eds.), *Decoding the meanings of learning at work in Asia and Europe* (pp. 77-94). Innsbruck: Innsbruck University Press.
- Fibbi, R., Kaya, B., & Piguët, E. (2003). Nomen est omen: Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence. In Direction du programme PNR 43 en collaboration avec le Forum Formation et emploi et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) (Ed.). Bern/Aarau: Fonds national Suisse.
- Fillietaz, L., de Saint-Georges, I., & Duc, B. (Eds.). (2008). *"Vos mains sont intelligentes!" Interactions en formation professionnelle initiale.* Genève: FPSE/Cahiers de la section des sciences de l'éducation.
- Frey, A., Ertelt, B.-J., & Balzer, L. (2012). Erfassung und Prävention von Ausbildungsabbrüchen in der beruflichen Grundbildung in Europa: Aktueller Stand und Perspektiven. In C. Baumeler, B.-J. Ertelt, & A. Frey (Eds.), *Diagnostik und Prävention von Ausbildungsabbrüchen in der Berufsbildung.* Landau: Verlag Empirische Pädagogik.
- Fuhrer, M., & Schweri, J. (2010). Two-year apprenticeships for young people with learning difficulties: a cost-benefit analysis for training firms. *Empirical Research in Vocational Education and Training*, 2(3), 107-125.
- Gérard, F., Steiner, K., Zettelmeier, W., & Lauterbach, U. (1998). Profils professionnels, formation et pratiques des tuteurs en entreprise en Allemagne, Autriche, Espagne et France. Rapport de synthèse. Bruxelles: Publications de la Communauté européenne.
- Häfeli, K., & Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque* Berne: CDIP.
- Hanhart, S. (2006). Marché de l'apprentissage et pouvoirs publics. *Bulletin de la CIIP*, 19, 8-9.
- Hoeckel, K., Field, S., & Grubb, N. W. (2009). *Learning for Jobs – The OECD Policy Review of Vocational Education and Training (VET) Switzerland*: OECD.
- Imdorf, C. (2007b). *La sélection des apprentis dans les PME: Compte rendu mars 2007.* Fribourg: Institut de Pédagogie Curative de l'Université de Fribourg.
- Jacques, M.-H. (2013). Transition vers l'apprentissage. Choisir le CAP par apprentissage en fin de troisième: approches sociologiques de cette transition. *Education & Formation*, e-298-03, 71-86.
- Kirpal, S., & Wittig, W. (2009). *Training Practitioners in Europe: Perspectives on their work, qualifications and continuing learning.* Bremen: Institut Technik und Bildung (ITB).
- Lamamra, N., & Masdonati, J. (2009). Formation professionnelle, décrochage et identité. In N. Lamamra & J. Masdonati (Eds.), *Arrêter une formation professionnelle: Mots et maux d'apprenti-e-s* (pp. 15-56). Lausanne: Antipodes.
- Masdonati, J., & Lamamra, N. (2009). La relation entre apprenti-e et personne formatrice au coeur de la transmission des savoirs en formation professionnelle. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(2), 335-353.
- Masdonati, J., Lamamra, N., Gay-des-Combes, B., & De Puy, J. (2007). Enjeux identitaires du système de formation professionnelle duale. *Formation emploi*, 100, 15-29.
- Mulder, M. (2013). *Review on Vocational Education and Training Research Revisited: Key Findings and Research Agenda.* Paper presented at the ECER-Conference, Istanbul.
- Müller, B., & Schweri, J. (2012). *Die Betriebe in der dualen Berufsbildung: Entwicklungen 1985 bis 2008.* Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
- Negrini, L., Forsblom, L., & Schumann, S. (2013). *Impact of Trainers Professionalism and training activities on VET-Dropouts in Swiss Dual Track System.* Paper presented at the EARLI-Congress, Munich.
- OFS. (2013). *Vers l'égalité ?* Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

- Salini, D., & Zampieri, S. (2013). Indagine "Insegnare e apprendere nei contesti professionali". Le specificità dell'intervento formativo di formatori e formatrici d'apprendiste e apprendisti in azienda. Documento di lavoro No 4: Tematizzazione degli elementi emersi dalle interviste ai partecipanti alla ricerca. Lugano: IUFFP.
- Sappa, V., Carmela, A., Pittich, D., Tenberg, R., & Wirth, K. (2012). *Perceived challenges of school-workplace connectivity in Dual VET systems: Voices from Switzerland and Germany*. Paper presented at the European Conference on Educational Research (ECER), Cadiz.
- Schweri, J., Mühlemann, S., Pescio, Y., Walther, B., Wolter, S. C., & Zürcher, L. (2003). *Kosten und Nutzen der Lehrlingsausbildung aus der Sicht Schweizer Betriebe*. Chur; Zürich: Rüegger Verlag.
- Schweri, J., & Müller, B. (2006). Hat die Ausbildungsbereitschaft der Betriebe abgenommen? *Die Volkswirtschaft. Das Magazin für Wirtschaftspolitik*, 12, 35-39.
- SEFRI. (2013). La formation professionnelle en Suisse. Faits et données. Berne: Secrétariat fédéral à la formation, la recherche et l'innovation.
- SEFRI. (2014). La formation professionnelle en Suisse. Faits et données. Berne: Secrétariat fédéral à la formation, la recherche et l'innovation.
- Stalder, B. E., & Schmid, E. (2006a). Lehrvertragsauflösungen, ihre Ursachen und Konsequenzen: Ergebnisse aus dem Projekt LEVA *Bildungsplanung und Evaluation*. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion des Kantons Bern.
- Stalder, B. E., & Schmid, E. (2006b). Raisons et conséquences des abandons d'apprentissage. *Panorama*, 2, 13-14.
- Stamm, M. (2012). Zur Rolle des Betriebs beim Ausbildungsabbruch. *Zeitschrift für Berufs- und Wirtschaftspädagogik*, 108.
- Strupler, M., & Wolter, S. (2012). *Die duale Lehre eine Erfolgsgeschichte - auch für Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe*. Glarus/Chur: Rüegger Verlag.

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP

Avenue de Longemalle 1, CH-1020 Renens

Adresse postale : CP 192, CH-1000 Lausanne 16 Malley

+41 58 458 22 00, info@iffp.swiss, www.iffp.swiss